

DRAME DE L'AUTOBUS À BOUMERDÈS

LES PRÉVENUS PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE

Le juge d'instruction près le tribunal de Boumerdès a ordonné le placement en détention provisoire des trois prévenus dans l'affaire du renversement d'un autobus de transport de voyageurs, survenu le 31 juillet dernier dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué, samedi, le Procureur général près la Cour de Boumerdès, M. Chaker Kara.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 25 Safar 1448 - 9 Août 2026 - N° 1362 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LA CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA VUE PAR LE MÉDIA ESPAGNOL RTVE

ELLE A PORTÉ UN SÉRIEUX COUP À LA PROPAGANDE DU MAROC



La crise migratoire qui a secoué Ceuta, fin juillet dernier, avec l'entrée, en quelques jours, de plus de 60.000 migrants illégaux dans l'enclave espagnole, a porté un sérieux coup à la propagande marocaine et mis à nu le mépris du Makhzen envers ses citoyens, soutient un média espagnol.

P.16

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES FIXÉE AU 21 SEPTEMBRE

La rentrée scolaire 2026-2027 aura lieu le lundi 21 septembre prochain, après modification du calendrier initial, indique un communiqué des services du Premier ministre.

P.2

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LES SERVICES DE SÉCURITÉ DE L'ARMÉE PROCÈDENT À LA RÉCEPTION D'UN RESSORTISSANT ALLEMAND ENLEVÉ, AU NIGER, PAR UN GROUPE CRIMINEL ARMÉ



P.3

Les services de la Sécurité de l'Armée ont procédé, vendredi, à la réception du ressortissant allemand, Ulumaskan Sinan, qui a été enlevé par un groupe criminel armé, alors qu'il se trouvait au Niger, a indiqué samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

COMMERCE ON LINE

LE NOMBRE DE WEB-MARCHANDS FRANCHIT LE SEUIL DE 1.000

Le nombre de web-marchands ayant intégré la plateforme de paiement sur Internet en Algérie a franchi le seuil symbolique de 1.000 à fin juin 2026, traduisant la dynamique soutenue que connaît la monétique dans le pays.

P.4

DRAME DE L'AUTOBUS À BOUMERDÈS
LES PRÉVENUS PLACÉS EN DÉTENTION
PROVISOIRE

Le juge d'instruction près le tribunal de Boumerdès a ordonné le placement en détention provisoire des trois prévenus dans l'affaire du renversement d'un autobus de transport de voyageurs, survenu le 31 juillet dernier dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué, samedi, le Procureur général près la Cour de Boumerdès, M. Chaker Kara.

Lors d'une conférence de presse consacrée aux faits de ce tragique accident, le Procureur général a précisé qu'après avoir entendu les prévenus par le juge d'instruction, ce dernier a ordonné leur placement en détention provisoire pour les chefs d'inculpation de "participation à l'homicide involontaire de plusieurs personnes, commis à la suite d'un accident de la circulation impliquant un véhicule de transport collectif de personnes, participation aux blessures involontaires de plusieurs personnes, causées à la suite d'un accident de la circulation impliquant un véhicule de transport collectif de personnes, et établissement intentionnel de décisions ou de certificats attestant de faits inexacts".

Il a également précisé qu'après l'accident, "les services concernés se sont immédiatement rendus sur les lieux afin d'ouvrir une enquête approfondie sur les circonstances de l'accident et un bureau a été aménagé au sein de l'hôpital 240 lits, afin de permettre aux greffiers et aux agents de plusieurs services, sous la supervision du procureur de la République, d'assurer le suivi des différentes enquêtes et d'éviter toute erreur éventuelle".

Et d'ajouter que "l'ensemble de ces procédures ont été menées à terme dans les délais, à commencer par le recensement des décès et leur identification ainsi que celui des



blessés à différents degrés et leur orientation vers les services compétents pour une prise en charge complète dans les meilleurs délais".

S'agissant des résultats de l'enquête sur les circonstances de l'accident, le Procureur général a rappelé que cet accident s'était produit le 31 juillet 2026 vers 9h40 sur la RN 24 reliant les communes de Boumerdès et de Zemmouri, au lieu-dit El Karma.

L'accident est survenu suite au renversement d'un autobus de

transport de voyageurs en provenance d'El Eulma (wilaya de Sétif), à destination d'une plage dans la wilaya de Boumerdès.

Il a fait 28 morts et 36 blessés à des degrés divers de gravité, dont 19 ont quitté l'hôpital, tandis que 17 y sont restés pour poursuivre leur traitement.

L'enquête a également révélé que cette excursion avait été promue sur les réseaux sociaux comme étant organisée par une entreprise spécialisée, ajoute le Procureur gé-

néral, précisant que le conducteur de l'autobus avait effectué la veille de l'accident de Boumerdès, une excursion similaire à destination de la wilaya de Jijel.

S'agissant de la route sur laquelle l'accident s'était produit, le Procureur général a indiqué qu'elle était de réalisation récente et qu'aucune anomalie notable n'y avait été relevée, faisant savoir que l'expertise technique de l'autobus, mis en circulation en 2011, avait conclu qu'il était doté de tous les équipements requis, mais qu'il transportait, au moment de l'accident, 64 passagers au lieu de 51 autorisés par la loi, et que sa vitesse au moment de l'accident avait été mesurée à plus de 121 km/h.

Les investigations ont également établi que les six (6) pneus de l'autobus étaient en bon état au moment de l'accident et ne présentaient aucun défaut susceptible d'affecter leur fonctionnement, et ne pouvaient donc avoir aucun lien avec la chronologie de l'accident.

Le Procureur général a également indiqué que les investigations et les analyses concernant l'état du conducteur de l'autobus avaient conclu qu'il conduisait sous l'effet de substances psychotropes de différentes catégories, des conclusions corroborées par l'examen des nombreux appels effectués depuis le téléphone du conducteur.

RA

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES
FIXÉE AU 21 SEPTEMBRE

La rentrée scolaire 2026-2027 aura lieu le lundi 21 septembre prochain, après modification du calendrier initial, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"En application des hautes instructions de Monsieur le président de la République, il a été décidé de modifier le calendrier de la rentrée scolaire 2026-2027 comme suit :

- Dimanche 6 septembre 2026 : reprise du personnel administratif
- Dimanche 13 septembre 2026 : reprise des enseignants
- Lundi 21 septembre 2026 : rentrée des élèves", précise le communiqué.

RA

TRANSPORT FERROVIAIRE

MODIFICATION TEMPORAIRE DU TRAFIC DES
TRAINS SUR LES LIGNES ALGER-EL AFROUN ET
AGHA-ZERALDA

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, samedi dans un communiqué, une modification temporaire du trafic des trains de banlieue, suite au déraillement d'un train au niveau du tronçon reliant les gares de Gué de Constantine et d'El Harrach, et ce, jusqu'à la fin des opérations d'intervention et de réouverture de la ligne au trafic ferroviaire. Ainsi, la gare

de Baba Ali sera temporairement le terminus des trains pour les lignes Alger-El Afroun et Agha-Zeralda, précise la société, ajoutant qu'elle informera les voyageurs de toute nouveauté concernant la reprise du trafic et le retour au programme normal.

La société invite les voyageurs concernés à prendre en considération cette modification lors de la planification de

leurs déplacements et à prendre les dispositions nécessaires, conformément à ce programme exceptionnel.

Elle a également affirmé que ses équipes d'intervention et de maintenance poursuivent leur travail sur le terrain de manière constante, en prévision du retour du trafic ferroviaire à la normale dans les plus brefs délais, selon la même source.

RA

INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET IRRIGATION

LE BARRAGE DE SEKLafa BIENTÔT MIS EN SERVICE

Le barrage de Seklafa, relevant de la commune d'Oued M'zi dans la wilaya d'Aflou, sera bientôt mis en service pour les besoins de l'irrigation, selon une annonce faite samedi par les autorités locales.

Par Halim Derdar

Lors d'une sortie sur le terrain effectuée récemment, le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, en compagnie du wali délégué d'Aflou, Younes Benmerah, a insisté sur l'urgence de démarrer l'utilisation de cet ouvrage hydrique, dans un premier temps pour l'arrosage des cultures, et ultérieurement pour la fourniture d'eau potable aux populations.

Avec une retenue de 48,8 millions de mètres cubes et un remplissage complet, ce réservoir permettra de satisfaire les de-

mandes en irrigation d'environ 1 400 hectares de surfaces cultivées à travers Oued M'Zi (Aflou) et Tadjemout (Laghouat), a précisé Salah Kerbache, directeur de l'hydraulique de la wilaya.

Il a également signalé que les opérations d'acheminement des eaux ont débuté, après la résolution des problèmes techniques, pour une entrée en service rapide de l'infrastructure. Dans la zone d'El-Bouzi-dia, rattachée à la commune d'El-Beidha, la délégation officielle s'est rendue sur une ferme pilote dédiée à diverses productions, comme les fruits à noyau et à pépins, avec

des récoltes de pêches, pommes, poires, grenades, amandes, pistaches et abricots.

Le wali a alors relevé que ce site représente un lieu privilégié pour la formation pratique en agriculture, et a appelé à rassembler les ressources utiles pour offrir un suivi adapté aux jeunes désireux d'apprendre les métiers agricoles, en lien avec le secteur de la formation professionnelle.

Il a ajouté que cet effort vise à former une main-d'œuvre compétente, apte à répondre aux normes de l'agriculture contemporaine. Le responsable a aussi confirmé la vo-

lonté des pouvoirs publics de soutenir les investissements productifs et de supprimer les freins à leur aboutissement, tout en incitant les services concernés à favoriser les projets de développement agricole.

Par ailleurs, Laïd Bouazza, directeur des services agricoles de Laghouat, a indiqué que cette ferme couvre 311 hectares et offre 120 postes permanents ainsi que 200 emplois temporaires.

Enfin, la visite a inclus la présentation d'un projet de construction d'une usine d'eau minérale à El-Beida.

H.D

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LES SERVICES DE SÉCURITÉ DE L'ARMÉE PROCÈDENT À LA RÉCEPTION D'UN RESSORTISSANT ALLEMAND ENLEVÉ, AU NIGER, PAR UN GROUPE CRIMINEL ARMÉ

Les services de la Sécurité de l'Armée ont procédé, vendredi, à la réception du ressortissant allemand, Ulumaskan Sinan, qui a été enlevé par un groupe criminel armé, alors qu'il se trouvait au Niger, a indiqué samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Les services de la Sécurité de l'Armée ont procédé, hier vendredi 7 août 2026, à la réception du ressortissant allemand Ulumaskan Sinan, qui a été enlevé par un groupe criminel armé, alors qu'il se trouvait au Niger", précise la même source. "Le ressortissant allemand, qui se trouve actuellement en bon état de santé, a été transféré à bord d'un vol spécial, à partir de la Base de déploiement secondaire d'In Guezzam en 6ème Région militaire vers la Base militaire de Boufarik en 1ère Région militaire, où il sera remis aux autorités allemandes ultérieurement", ajoute le communiqué.

Dans ses déclarations, le res-



sortissant allemand est revenu sur les "circonstances de son enlèvement et de sa détention par ses ravisseurs, pendant environ deux semaines. Il a également exprimé ses vifs remerciements aux autorités militaires algériennes pour l'accueil chaleureux et la prise en charge dont il a bénéficié, ainsi que sa reconnaissance aux efforts des hautes autorités du pays, à leur tête Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, ayant permis d'assurer son retour sain et sauf à son pays", ajoute la même source

RA/APS

LOUNÈS BOUZEGZA À BISKRA

EXPOSÉ SUR LA SITUATION DU SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE ET DE SES PERSPECTIVES DANS LES WILAYAS DE BISKRA ET D'EL KANTARA

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a supervisé une séance de travail consacrée à la présentation et à l'examen de la situation du secteur de l'hydraulique à Biskra et El Kantara, dans le cadre de la visite entamée dans la soirée de vendredi dans ces deux wilayas. Au début de cette séance, qui s'est déroulée en présence des walis de Biskra, Lakhdar Seddas, et d'El Kantara, Nacer Zougari, ainsi que des autorités locales, le ministre a suivi un exposé sur la situation du secteur, notamment en ce qui concerne les ressources en eau, les grands transferts hydriques et les réseaux d'assainissement. Dans ce cadre, M. Bouzegza a pris connaissance d'un exposé détaillé sur le projet de raccordement des wilayas de Biskra et d'El Kantara à partir du système du barrage

de Beni Haroun, dans la wilaya de Mila, à travers le transfert de 75.000 mètres cubes d'eau par jour depuis cet ouvrage au profit d'une population de 400.000 habitants dans les communes d'El Kantara, d'Aïn Zaatout, de Lotaya et de Chetma. S'agissant de la wilaya de Biskra, le ministre a indiqué que la situation de l'alimentation en eau potable était acceptable en termes de disponibilité des ressources, précisant toutefois que le niveau de service demeure affecté par plusieurs facteurs, notamment les fuites, les branchements illicites sur les réseaux d'eau potable ainsi que certaines insuffisances liées à la gestion. A ce titre, il a souligné que "la priorité consiste à poursuivre la mobilisation des ressources en eau, parallèlement à la réhabilitation des réseaux et à l'amélioration

de leur rendement", mettant en avant "le rôle que jouera la +Police des eaux+ dès son entrée en activité, en permettant de renforcer le contrôle et de lutter contre les branchements illicites et les dépassements qui affectent la pérennité du service". Il a également indiqué que la sécurisation, à l'avenir, de l'alimentation en eau des wilayas de Biskra et d'El Kantara reposera sur un ensemble de projets stratégiques, notamment les grands transferts d'eau vers le Sud et les Hauts plateaux. Dans le domaine de l'assainissement, le ministre a souligné la nécessité de rattraper le retard enregistré dans la réalisation des stations d'épuration des eaux usées, ajoutant que ces infrastructures constituent une priorité compte tenu de leur importance pour la protection de l'environnement et la

valorisation des ressources en eau. Il a relevé, à ce titre, que les priorités pour les deux wilayas portent notamment sur l'amélioration des réseaux d'assainissement et de distribution de l'eau. Compte tenu de la place qu'occupe la wilaya de Biskra dans le domaine agricole, le ministre a souligné que le développement des superficies irriguées doit aller de pair avec la protection des ressources en eaux souterraines et la garantie de leur pérennité, conformément aux orientations visant à rationaliser l'utilisation de l'eau et à en assurer la valorisation. M. Bouzegza poursuit sa visite dans les wilayas de Biskra et d'El Kantara par l'inspection et la mise en service de plusieurs infrastructures du secteur.

RA

ORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CADRES DE L'ETAT SAHRAOUI UN ÉVÉNEMENT D'UNE GRANDE IMPORTANCE

L'ambassadeur de la République sahraoui auprès de l'Algérie, M. Khatri Addouh Khatri, a souligné que l'organisation annuelle en Algérie de l'Université d'été des cadres de l'Etat sahraoui et du Front Polisario revêt une grande importance et constitue un espace permettant de réaffirmer que la question sahraoui demeure une question de décolonisation. Lors d'une conférence de presse animée samedi au Centre d'information sahraoui à Alger, consacrée aux préparatifs de la 14e édition de l'Université d'été des cadres de l'Etat sahraoui, prévue dans la wilaya de Boumerdès du 11 au 20 août, l'ambassadeur a précisé que cette manifestation constitue également "une étape scientifique et de formation permettant aux cadres sahraouis d'acquérir des connaissances et des données liées à l'histoire, à la politique et aux mutations internationales, afin de leur permettre de comprendre les défis actuels et d'anticiper les évolutions de la question sahraoui à la lumière des changements régionaux et internationaux". L'ambassadeur sahraoui a indiqué que l'Université d'été, placée cette année sous le slogan "Résistance, liberté et indépendance totale", contribue à permettre aux cadres sahraouis "d'anticiper l'avenir et de faire face aux complots visant à fouler aux pieds le droit inaliénable du

peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, ainsi qu'aux tentatives de consacrer la politique du fait accompli que l'occupation marocaine cherche à imposer sur le terrain", reproduisant ainsi, a-t-il ajouté, la démarche de l'occupation entamée avec l'invasion du Sahara occidental en 1975. Concernant le programme de cette édition, l'ambassadeur a fait état de plus de 330 participants, aux côtés d'un panel d'enseignants et d'universitaires algériens et sahraouis qui animeront des conférences portant sur diverses thématiques liées à l'histoire, aux technologies, aux médias et à la communication, à la politique internationale et au droit international. Le programme comprend également la question des ressources naturelles du Sahara occidental, dans un contexte marqué par le pillage de ces ressources par l'occupation marocaine et leur exploitation en dehors de la volonté du peuple sahraoui, ce qui soulève des questions juridiques et politiques liées au statut du territoire occupé, considéré comme une question de décolonisation dont le processus n'est pas encore achevé. Sur le plan historique et symbolique, M. Khatri Addouh Khatri a expliqué que l'organisation de l'Université du 11 au 20 août "revêt une portée particulière, dans la mesure où ces dates

coïncident avec le double anniversaire de la tenue du Congrès de la Soummam et des Offensives du Nord-Constantinois", estimant que cette symbolique "traduit la profondeur de la convergence entre les parcours de lutte et de résistance des peuples algérien et sahraoui face au colonialisme et dans la défense de leur droit à la liberté et à l'indépendance". De son côté, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Souilah Boudjemaa, a estimé que les activités de l'Université porteront sur plusieurs dossiers liés à la question sahraoui, notamment la décolonisation, les mouvements de libération, la mémoire et la documentation de l'histoire, ainsi que les évolutions politiques et juridiques relatives au Sahara occidental. Sur le volet des droits, certaines thématiques de l'Université seront consacrées au dossier des prisonniers politiques sahraouis, notamment les détenus du groupe "Gdeim Izik", considéré comme l'un des principaux dossiers liés aux violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, ainsi qu'aux revendications persistantes en faveur du respect des droits des détenus et de la garantie d'un procès équitable.

RA/APS

COMMERCE ON LINE

LE NOMBRE DE WEB-MARCHANDS FRANCHIT LE SEUIL DE 1.000

Le nombre de web-marchands ayant intégré la plateforme de paiement sur Internet en Algérie a franchi le seuil symbolique de 1.000 à fin juin 2026, traduisant la dynamique soutenue que connaît la monétique dans le pays.

Selon les dernières données du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), l'Algérie comptait 1.004 web-marchands à la fin du premier semestre 2026, contre 644 à la même période de l'année précédente, soit une progression de 55 %.

Cette évolution s'explique par "les initiatives engagées pour le développement des moyens de paiement électronique, qui ont permis d'améliorer les conditions d'accessibilité des commerçants à la plateforme dédiée", souligne le GIE Monétique.

La forte progression du nombre de web-marchands figure parmi les principaux facteurs ayant favorisé la hausse des transactions de paiement sur Internet, dont le nombre a atteint 15.431.994 opérations au premier semestre 2026, en hausse de 52 % par rapport à la même période de 2025.

La valeur totale des transactions réalisées via Internet s'est élevée à près de 346 milliards de dinars, enregistrant une croissance exceptionnelle de 867 % sur un an, une performance qui s'explique notamment par l'intégration des moyens de paiement électronique pour le règlement des échéances du programme AADL 3, des frais du Hadj ainsi que pour l'achat des moutons de l'Aid El-Adha.

Ainsi, le secteur des services administratifs a poursuivi, durant les six premiers mois de l'année, sa forte progression, avec une hausse de 155 %.

Selon le GIE Monétique, ce segment continue de gagner en importance dans l'activité du paiement sur Internet, représentant désormais 19 % de l'ensemble des transactions, tandis que le secteur des télécommunications qui dominait largement les paiements en ligne ces dernières années, a vu sa part reculer à 46 %, contre 92 % en 2020.

Autre fait marquant du semestre, le secteur des assurances a connu une progression spectaculaire de 1.307 %. Le nombre de ses transactions est passé de 40.309 au premier semestre 2025 à 567.192 durant la même période de 2026, sous l'effet notamment des nouvelles dispositions interdisant le recours aux paiements en espèces dans ce secteur.

S'agissant du paiement de proximité, les transactions effectuées sur les terminaux de paiement électronique (TPE) ont dépassé les huit millions d'opérations au premier semestre, en hausse de 81 % sur un an, pour une valeur totale de 82 milliards de dinars (+106 %).

Les TPE gagnent du terrain

Le semestre a également été marqué par le franchissement, durant chacun de ses six mois, du seuil d'un million de transactions mensuelles, avec un record historique de 1,64 million d'opérations enregistré en mai, porté notamment par l'intensification des paiements liés à l'achat des moutons de l'Aid El-Adha. Le nombre de transactions enregistrées au cours du premier semestre 2026 représente à lui seul près du volume cumulé réalisé entre le lancement du paiement par



TPE en Algérie en 2016 et la fin de l'année 2023, d'après les données du GIE Monétique, soulignant que cette accélération "illustre un changement des comportements des porteurs de cartes, de plus en plus favorables et confiants quant à l'utilisation des TPE pour le règlement des biens et services".

Concernant le paiement mobile, le bilan du GIE Monétique fait ressortir une progression de 32 % de la valeur des transactions intra-bancaires (entre les clients d'une même banque) réalisées par QR Code, à 32 milliards de dinars. Les transactions de type P2P (transfert de compte à compte) ont également progressé de 32 %, atteignant 397 milliards de dinars, ce qui en fait la deuxième activité monétique en valeur, derrière les retraits sur distributeurs automatiques de billets (DAB/GAB).

Le paiement mobile interbancaire a, pour sa part, connu une forte accélération au premier semestre 2026, avec une croissance de 1.200 % des transactions par QR Code et de 490 % des opérations P2P.

Lancés officiellement au début de l'année 2025 sous l'appellation "DZ Mob Pay", ces deux services reposent sur l'interopérabilité assurée par le switch mobile national, mis en service en juin 2024.

Le dispositif compte actuellement sept banques pilotes, avec une extension progressive prévue à l'ensemble des établissements bancaires.

En matière de retraits par carte bancaire, le nombre d'opérations effectuées sur les distributeurs automatiques de billets (DAB/GAB) a dépassé les 131 millions de transactions valides au premier semestre 2026, en hausse de 16 % sur un an, pour une valeur supérieure à 2.448 milliards de dinars (+15 %).

A fin juin 2026, le parc national comptait 4.919 distributeurs automatiques de billets en service, soit un ratio de 14,73 automates pour

100.000 adultes, contre 13,84 une année auparavant, selon le GIE Monétique rappelant que la moyenne mondiale s'établissait à 40,42 automates pour 100.000 adultes en 2023.

Les principaux chiffres du 1er semestre 2026

Le paiement électronique en Algérie a poursuivi sa progression au premier semestre de l'année en cours 2026, porté par une envolée des transactions en ligne (+897%), un doublement des paiements par TPE et une hausse de 32% des paiements par téléphone mobile.

Voici les principaux indicateurs du secteur durant la période janvier-juin 2026, selon GIE Monétique:

* Cartes de paiement

- Le nombre total de cartes de paiement en circulation est de 23.082.475 (+12% par rapport à fin juin 2025).

Ce chiffre est réparti comme suit:

- Le nombre de cartes CIB (émission par les banques) est de 4.487.593 cartes (+10%), dont 290.441 cartes Affaires.

- Le nombre de cartes Edahabia (émission par Algérie Poste) est de 18.594.882 Cartes (+11%).

* Paiement sur Internet

- Le nombre des web-marchands qui ont intégré la plateforme de paiement sur internet est de 1.004 (+55% par rapport à fin juin 2025).

- Le nombre de transactions valides par cartes via Internet est de 15.431.994 transactions (+52% comparativement au 1er semestre 2025).

- Le montant de transactions effectuées par Internet est de plus de 345,58 milliards de dinars (+867%).

* Paiement mobile

En intra-bancaire :

- Le nombre de transactions réalisées par code QR est de 38.288.737 (+14% par rapport au 1er semestre 2025).

- Le montant de transactions effec-

tuées par code QR est de 34,8 milliards de dinars (+32%).

- Le nombre global des transferts P2P a atteint 29.116.910 (+31%).

- Le montant global des transferts P2P est de 397 milliards de dinars (+33%).

En interbancaire :

- Le nombre de comptes particuliers DZMobpay est de 126.114 comptes (+168% par rapport à fin juin 2025).

- Le nombre de comptes commerçants DZMobpay est de 18.294 comptes (+116%).

- Le nombre de transactions réalisées par code QR est de 23.552 (+1200%).

- Le nombre global des transferts P2P a atteint 55.896 (+490%).

* Paiement sur TPE (Terminal de paiement électronique)

- Le nombre des TPE placés auprès des commerçants à travers le réseau des accepteurs est de 119.430 terminaux (+60% par rapport à fin juin 2025).

- Le nombre de transactions valides par TPE est de 8.053.920 (+81%).

- Le montant des paiements effectués par TPE s'élève à 82 milliards de dinars (+106%).

* Retrait sur ATM (Distributeur automatique de billets)

- Le parc national des guichets/distributeurs automatiques de billets GAB/DAB (ATM) est composé de 4.919 automates (+13% par rapport à fin juin 2025).

- L'activité "Retrait" au moyen des cartes de paiement, sur ATM, a totalisé 131.314.253 transactions valides (+16%).

- Le montant des retraits au moyen des cartes de paiement, sur ATM, s'élève à 2.448 milliards de dinars (+15%).

RA/APS

FORMATION PROFESSIONNELLE

LANCEMENT DES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE D'OCTOBRE 2026

Les inscriptions pour la rentrée de la formation professionnelle au titre de la session d'octobre 2026 débutent ce samedi et se poursuivront jusqu'au 26 septembre prochain, a indiqué le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Ces inscriptions ouvrent aux

jeunes de nouvelles perspectives pour l'acquisition de qualifications, le perfectionnement des compétences et la construction d'un avenir professionnel prometteur, en adéquation avec les exigences du marché du travail et les grands projets nationaux.

Le ministère de la Formation

et de l'Enseignement professionnels avait annoncé que la période d'inscription "s'étalera du 8 août au 26 septembre 2026, la rentrée officielle de la formation étant fixée au 4 octobre 2026".

Les inscriptions s'effectuent via le site électronique <https://takwin.dz>, précise la

même source, rappelant que la rentrée de la formation professionnelle d'octobre 2026 est placée sous le slogan "Ton métier...le guide de ta visio pour ton avenir".

RA

CONSTANTINE

CAMPAGNE POUR LE DÉPISTAGE PRÉCOCE DE L'AUTISME

Cinq équipes ont été mobilisées à Constantine pour informer les familles sur l'importance de détecter tôt les troubles du spectre de l'autisme chez les enfants, dans le cadre d'une campagne nationale du ministère de la Solidarité nationale.

Par Hamida Indja

À Constantine, la Direction de l'action sociale et de la solidarité a envoyé cinq équipes pluridisciplinaires. Leur mission est d'expliquer aux familles pourquoi il est très important de détecter tôt les troubles de l'autisme chez les enfants. Le directeur du secteur, Abdelkader Dehimi, a précisé samedi que cette action entre dans le cadre d'une campagne nationale organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Les équipes mobilisées sont celles des Cellules de proximité et de solidarité, relevant de l'Agence de développement social, ainsi que les Services d'aide mobile d'urgence-Social et l'Équipe d'observation et d'éducation



en milieu ouvert, relevant de la DASS.

Dans une première étape, ces équipes vont se rendre sur plusieurs places et dans des structures publiques, des centres commerciaux, ainsi que dans des zones rurales éloignées des différentes communes de la

wilaya de Constantine.

La campagne va se poursuivre durant tout le mois de septembre prochain dans les crèches et les écoles. Cette deuxième étape sera organisée en collaboration avec les services de la Direction de la santé et de la popu-

lation, de l'Éducation nationale et avec des associations actives dans ce domaine.

Les organisateurs soulignent l'importance du dépistage et du diagnostic précoce. Ils permettent de mieux orienter les enfants vers les programmes éducatifs et les soins les plus adaptés à leurs besoins. Cela peut aussi augmenter leurs chances de réussir leur intégration à l'école et dans la société.

M. Dehimi a insisté sur le rôle très important des spécialistes de ce domaine. Ils informent et sensibilisent les parents aux risques et aux moyens de les prévenir en organisant ces sorties d'information. Il a affirmé que le dépistage permet de trouver ces troubles très tôt.

D'après la même source, le programme comprend aussi l'organisation de séances pour écouter, conseiller et présenter les établissements capables d'accueillir les enfants selon leurs besoins.

La DASS dispose actuellement de 17 établissements spécialisés dans la prise en charge des enfants et des jeunes en situation de handicap, notamment les enfants autistes. Parmi ces établissements, 10 sont privés et 7 sont publics.

H.I

ORAN

MOBILISATION DES CITOYENS POUR UN GRAND NETTOYAGE URBAIN

Par Malek Gaya

Samedi, la municipalité d'Oran a engagé une vaste action de salubrité dans plusieurs secteurs de la cité, avec le concours d'associations, de comités de voisinage, d'établissements publics et privés, selon le président de l'APC, Benyoucef Benali.

M. Benali a indiqué que cette initiative s'inscrit dans une dynamique d'embellissement du paysage urbain et de consolidation de la propreté. Il a relevé une forte implication des services communaux, épaulés par des associations, des comités

de quartiers et des structures publiques comme "Oran Propreté", sans oublier des sociétés privées ayant mis à disposition leurs ressources humaines et logistiques.

Dans ce cadre, près de 300 agents ont été répartis sur le terrain, avec un équipement conséquent pour le ramassage et l'évacuation des ordures. Le dispositif déployé comprend 25 camions de 15 tonnes, 25 compacteurs, 8 petits porteurs de 2,5 tonnes et 4 citernes, a précisé le même responsable.

L'intervention couvre divers périmètres d'Oran, en ciblant prioritairement les zones sensibles où s'accumulent les détritux, notamment Bouâmama,

Haï El-Louz (Les Amandiers) et Sidi El-Houari. Le président de l'APC a ajouté que l'opération se déroulera durant toute la journée de samedi, afin de réduire au maximum les foyers d'insalubrité. Elle sera reconduite chaque semaine jusqu'à la disparition complète des amas résiduels.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de renforcement de l'intervention locale pour élever le niveau de salubrité et diminuer les points critiques dans les quartiers oranais, en impliquant les divers acteurs de la cité (associations, comités, établissements et entreprises) dans la sauvegarde de l'environnement urbain, souligne-t-on.

M.G

MASCARA

DES COLONIES DE VACANCES AU PROFIT DE 1.200 ENFANTS

Quelque 1.200 enfants de la wilaya de Mascara bénéficient, à partir de ce samedi, de séjours dans des camps de vacances dans plusieurs wilayas côtières de l'Ouest, a-t-on appris de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), initiatrice de cette opération.

Selon la même source, la première tranche de cette opération, destinée aux enfants issus de familles nécessiteuses, concerne 163 enfants âgés de 6 à 14 ans, qui bénéficieront d'un séjour balnéaire à Marsa Ben M'Hidi, dans la wilaya de Tlemcen.

Financée par le Fonds de wilaya pour la promotion des initiatives de jeunes, cette opération comprend six groupes et se poursuivra jusqu'au début du mois de septembre prochain, a fait savoir la DJS. Les enfants séjourneront dans des centres de vacances et de loisirs situés sur les plages des wilayas de Tlemcen, Chlef et Mostaganem, pour des durées allant de deux

à trois jours, précise la même source.

Un programme riche a été élaboré à leur intention, comprenant notamment des activités culturelles, récréatives, artistiques et touristiques. Il prévoit également des visites de sites touristiques dont recèlent les wilayas concernées, ainsi que diverses activités artistiques et loisirs et des concours culturels et intellectuels, encadrés par les animateurs des centres de vacances et de loisirs.

La liste des enfants bénéficiaires de cette opération a été établie par la DJS, en coordination avec les services des communes et les cellules de proximité de solidarité, a-t-on précisé.

Cette opération vise à permettre aux enfants issus de familles nécessiteuses de profiter de vacances estivales, de découvrir la mer et de profiter des paysages naturels pittoresques qu'offrent les régions côtières de l'ouest du pays, a-t-on indiqué.

R.R

TISSEMSILT

LANCEMENT PROCHAIN DU CRÉDIT "R'FIG" POUR L'ACQUISITION DES SEMENCES

Un guichet unique destiné à l'accueil et au traitement des dossiers des agriculteurs souhaitant bénéficier de semences a été installé au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Tissemsilt, en préparation du lancement prochain du crédit "R'fig" au profit des agriculteurs de la wilaya, a indiqué le directeur de la coopérative, Abdelkader Loumani. M. Loumani a précisé que cette démarche intervient dans le cadre des préparatifs de la campagne labours-semailles 2026-2027, soulignant que les procédures administratives "ont été simplifiées et les délais d'examen des dossiers réduits, afin de permettre aux agriculteurs de bénéficier des semences dans les délais requis".

Le même responsable a également indiqué que la coopérative avait entamé la préparation des semences destinées à la prochaine campagne labour-semailles, avec des quantités suffisantes. Les stocks disponibles font actuellement l'objet

d'opérations de tri et de traitement conformément aux normes en vigueur, afin de garantir la disponibilité de semences de haute qualité permettant d'obtenir de meilleurs rendements.

Il a, par ailleurs, fait savoir que les préparatifs de la prochaine campagne agricole se poursuivent en coordination avec les différents organismes concernés, notamment la direction des Services agricoles (DSA) et la Chambre d'agriculture, en vue d'assurer la réussite de la campagne dans le cadre d'une approche participative visant à rapprocher l'administration des agriculteurs et à faciliter les différentes procédures liées au financement et à l'approvisionnement.

Pour rappel, la Coopérative des céréales et légumes secs de la wilaya avait fourni, lors de la précédente campagne de labour-semailles, plus de 50.000 tonnes de semences de différentes variétés.

R.R

AM'SILA

LANCEMENT DE PLUSIEURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN À SIDI AÏSSA

Des travaux ont été lancés pour l'aménagement et la réhabilitation de plusieurs quartiers de la commune de Sidi Aïssa, dans la wilaya de M'sila, a indiqué samedi le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Ali Bentouidjine.

Le même responsable a précisé à l'APS que ces opérations portent sur l'aménagement des alentours de l'oued traversant cette collectivité locale ainsi que les cités "Mohamed Boudiaf" et "Chouhada" avec le lancement de travaux d'aménagement de trottoirs et routes et de rénovation de l'éclairage public pour une enveloppe financière de plus de 85 millions DA.

Les opérations ainsi retenues comportent également un projet d'aménagement urbain de la cité "Oum Dermane" d'un coût de plus de 160 millions DA, portant sur la rénovation des trottoirs, des routes et du réseau de distribution de l'eau potable, selon la même source qui a souligné que ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant la consolidation du cadre de vie des habitants par la réhabilitation des quartiers et des réseaux de base.

R.R

AGRUMES SUD-AFRICAINS

PRODUCTION RECORD EN VUE, MAIS TEMPÊTE SUR LES MARCHÉS

L'année 2025 a été brillante pour la filière agrumicole sud-africaine, portée par une demande étrangère solide et d'excellents résultats commerciaux. Pour 2026, en revanche, l'horizon s'assombrit face à de multiples vents contraires.

Par Nawal Bordji

L'Association des producteurs d'agrumes (CGA) table désormais sur 205,3 millions de cartons exportés (15 kg chacun), soit moins que les 209,4 millions espérés, mais un nouveau record par rapport aux 203,4 millions de 2025, année où le pays a détrôné l'Espagne au rang de premier exportateur mondial.

Selon Reuters, cette révision à la baisse tient surtout aux inondations dans le Cap-Occidental et le Cap-Oriental, qui fournissent près de 45 % de la production. Ces intempéries ont désorganisé la campagne, pénalisant à la fois les récoltes et la logistique.

Sur le plan international, la filière butte encore sur des obstacles d'accès, notamment au Moyen-Orient, qui absorbe environ 20 % des exportations sud-africaines, mais où le conflit régional perturbe les acheminements et les délais.

« Le Moyen-Orient a toujours été un débouché clé pour nos agrumes. Les perturbations de la demande, du transport et l'effet domino des retards d'expédition sont des risques majeurs. Les frets ont aussi grimpé, tandis que certains marchés du Golfe imposent des prix plafonds, limitant



notre marge pour absorber ces hausses », alertait déjà la CGA fin mars. Au-delà du Moyen-Orient, l'industrie doit faire face à des contraintes sanitaires en Europe, son premier débouché. Le dossier le plus épineux est l'harmonisation phytosanitaire entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Depuis le Brexit, le marché britannique offrait un régime plus souple que l'UE. Or, depuis 2025, Londres et Bruxelles œuvrent à

un rapprochement réglementaire sur les végétaux, les animaux, les denrées et les aliments pour animaux, avec une application prévue pour mi-2027. Pour l'Afrique du Sud, cette convergence menace de supprimer « l'exception britannique » et d'étendre les normes européennes aux envois vers le Royaume-Uni. Ceci alors que Pretoria est déjà en litige avec Bruxelles sur plusieurs points phytosanitaires. Depuis 2022, l'UE impose

un traitement par le froid contre le faux carpocapse, avec des températures très basses et de longues durées, contraignant les exportateurs à investir dans du stockage et du contrôle supplémentaires. Pretoria conteste aussi les règles sur la tache noire, une maladie fongique entraînant des inspections renforcées, des pulvérisations coûteuses et une incertitude accrue pour les cargaisons.

N.B

ALERTE ALIMENTAIRE MONDIALE

EL NIÑO ET LES CONFLITS MENACENT 49 MILLIONS DE VIES

Par Ali Boudefel

Les marchés agricoles mondiaux évoluent depuis le début de l'année dans un environnement particulièrement instable. Aux tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, s'ajoutent les restrictions qui perturbent les échanges d'engrais et les conséquences du phénomène El Niño. Cette combinaison de facteurs fait peser de nouvelles pressions sur les prix des produits agricoles et ravive les inquiétudes concernant l'approvisionnement alimentaire de nombreuses régions vulnérables.

Près de 49 millions de personnes supplémentaires pourraient être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'ici à la fin de 2027 en raison des conséquences d'El Niño. C'est l'alerte lancée mercredi 5 août par le Programme alimentaire mondial, qui estime que le nombre total de personnes affectées dans le monde pourrait ainsi atteindre 274 millions. Cette aggravation risque de toucher en priorité les populations qui dépendent directement de l'agriculture et dont les moyens de subsistance restent fortement tributaires des conditions météorologiques.

Le phénomène El Niño apparaît généralement tous les deux à sept ans et s'étend habituellement sur une période comprise entre neuf et douze mois. Toutefois, les prévisions actuelles suscitent une vigilance accrue. Le Programme alimentaire mondial estime à 81 % la probabilité qu'un épisode d'une intensité exceptionnelle se développe. Celui-ci pourrait même figurer parmi les plus puissants observés depuis le début des relevés en 1950, faisant craindre des perturbations importantes pour les récoltes, les ressources en eau et les moyens de subsistance.

Ce phénomène climatique se caractérise notamment par un réchauffement inhabituel des eaux de surface du Pacifique équatorial. Ses conséquences peuvent se manifester à des mil-

liers de kilomètres de cette zone, en modifiant les régimes de précipitations et les températures. Selon les régions, ces perturbations peuvent provoquer de graves sécheresses, des pluies irrégulières, des moussons perturbées ou, au contraire, des épisodes d'inondations particulièrement importants. Les conséquences sur l'agriculture peuvent alors être considérables, avec des pertes de récoltes susceptibles de réduire les revenus des agriculteurs et de renchérir certains produits alimentaires.

Dans ses prévisions, le Programme alimentaire mondial identifie plusieurs régions particulièrement exposées. L'Amérique centrale et l'Afrique australe figurent parmi les zones les plus vulnérables, tandis que des répercussions importantes sont également attendues en Afrique de l'Est, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est. Dans ces territoires, l'arrivée des prochaines saisons des pluies sera déterminante pour les récoltes et, par conséquent, pour la sécurité alimentaire de millions de personnes.

« L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe sont particulièrement menacées, notamment dans les régions où les prochaines saisons des pluies seront essentielles à la production alimentaire. Plus de 18 millions de personnes pourraient voir leur sécurité alimentaire se dégrader, soit une hausse de 26 %. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sont également exposées, avec une progression de 12 % de l'insécurité alimentaire, ce qui concernerait près de 6 millions de personnes supplémentaires », souligne l'organisation.

Face à ces risques, l'anticipation apparaît comme l'un des principaux moyens de limiter les conséquences des catastrophes climatiques. Le Programme alimentaire mondial indique avoir déjà renforcé ses dispositifs d'intervention précoce dans huit pays afin d'aider les populations avant que les chocs ne deviennent plus difficiles à maîtriser. « Plus tôt nous aidons les familles à se préparer, plus nous sommes en mesure de

sauver des vies et de protéger leurs moyens d'existence. Des inondations ou des sécheresses sévères peuvent rapidement faire basculer des communautés de la résilience vers la crise », affirme Carl Skau, directeur exécutif par intérim de l'organisation, qui assure être prêt à renforcer davantage ces actions.

La menace liée à El Niño intervient par ailleurs dans un contexte déjà fragile pour les marchés agricoles. Le conflit au Moyen-Orient a contribué à accentuer les tensions sur les prix des engrais depuis la fin février, alors que ces produits jouent un rôle essentiel dans les rendements agricoles. Une hausse durable de leurs coûts peut se répercuter sur les dépenses des producteurs, réduire leurs capacités d'investissement et, à terme, contribuer à l'augmentation des prix alimentaires.

Cette accumulation de facteurs alimente les craintes d'une nouvelle dégradation de la situation alimentaire mondiale après les signes d'amélioration enregistrés en 2025. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, environ 645 millions de personnes, soit 7,8 % de la population mondiale, souffraient encore de sous-alimentation chronique l'année dernière. Ce chiffre représentait néanmoins une diminution d'environ 14 millions de personnes par rapport à 2024. Les progrès réalisés en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes avaient notamment contribué à cette amélioration.

Ces avancées demeurent toutefois fragiles. La combinaison des phénomènes climatiques extrêmes, des tensions géopolitiques, des perturbations commerciales et de la hausse des coûts des intrants agricoles pourrait rapidement inverser cette tendance. Pour les organisations humanitaires, la capacité à anticiper les effets d'El Niño et à soutenir les populations les plus exposées sera donc déterminante afin d'éviter que les perturbations climatiques ne se transforment en nouvelles crises alimentaires.

A.B

ESPAGNE/GRANDE CRIMINALITÉ

57 INTERPELLATIONS ET SAISIE DE PLUS DE DIX TONNES DE STUPÉFIANTS EN PROVENANCE DU MAROC

Selon le quotidien espagnol *El Independiente*, daté d'hier samedi, une opération d'envergure menée par les forces de l'ordre espagnoles a permis l'arrestation de 57 individus et la saisie de 10,5 tonnes de substances illicites, ciblant un réseau international de narcotrafiquants implanté dans la capitale espagnole et alimenté depuis le Maroc.

Par Yacine Boudali

Citoyen un communiqué officiel de la préfecture policière, le journal précise que cette action, désignée sous le titre « La Police nationale saisit 10 tonnes de haschich et interpele 57 personnes dans six provinces », révèle que la marchandise illégale, expédiée du Maroc, parvenait clandestinement par voie maritime sur le sol ibérique, avant d'être transportée routièrement vers des logements loués dans le nord de Madrid, servant d'entrepôts.

À partir de ces points de stockage, la drogue était ensuite réexpédiée vers d'autres régions espagnoles ainsi qu'à des filières européennes. Sur l'effectif total des mis en cause, 45 ont été appréhendés à Madrid, cinq à Valence, trois à Malaga, deux à Guadalajara, un à Burgos et un à Almería, a-t-on ajouté.

Le journal espagnol souligne



que les prévenus font face à de multiples chefs d'accusation, parmi lesquels association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, usage de faux documents et détention irrégulière de munitions. Dix-huit d'entre eux ont été écroués en attendant leur jugement, selon la même source.

Celle-ci indique également que vingt perquisitions ont été réalisées, réparties entre Madrid (15), Guada-

lajara (2), Malaga (2) et Valence (1). Ces interventions ont abouti à la saisie de plus de 10 500 kilos de résine de cannabis, 1 100 kilos d'herbe de cannabis, 47 bidons d'essence destinés à ravitailler les embarcations employées pour le transport illicite, 19 véhicules, 12 montres de luxe, 50 800 euros en numéraire, ainsi qu'une arme à feu.

Le quotidien précise que l'ins-

truction, conduite sous l'égide du Tribunal central d'instruction numéro 1 de l'Audience nationale, avait été ouverte en août 2025, à la suite de la détection par les enquêteurs de l'utilisation d'une application de messagerie chiffrée pour orchestrer les opérations délicates.

Au terme de plusieurs mois de recherches, les policiers ont établi l'existence d'une organisation criminelle internationale hautement structurée, spécialisée dans l'acheminement de haschich et de marijuana via les côtes espagnoles, en vue de leur écoulement tant sur le territoire national qu'à l'étranger, vers d'autres pays d'Europe.

Selon les investigations, les bénéfices générés par ce trafic étaient blanchis dans l'économie légale par le biais de prêts simulés, d'acquisitions immobilières et de voitures haut de gamme, ainsi que par la falsification de bulletins de salaire et de factures via des sociétés fictives.

Y.B

SOUDAN

L'ONU MET EN GARDE CONTRE L'IMPACT DU CONFLIT SUR L'AVENIR DES ENFANTS

Les Nations unies ont mis en garde vendredi contre les répercussions du conflit armé sur l'avenir des enfants au Soudan, notamment sur leur parcours scolaire.

La vice-secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, a déclaré, lors d'une réunion du Conseil de sécurité tenue sous la formule dite "Arria" organisée en marge des sessions officielles, que pas moins de 8 millions d'enfants en âge scolaire restent privés d'éducation, un impact qui touche de manière disproportionnée des millions d'enfants déplacés, en particulier ceux qui cherchent refuge hors du Soudan. La responsable onusienne a indiqué que l'ONU et ses partenaires sont parvenus à réintégrer plus d'un million d'enfants soudanais dans une forme d'apprentissage, tout en soulignant que ces efforts demeurent insuffisants. Elle a insisté sur l'urgence de mettre fin au conflit afin d'éviter que le Soudan ne perde une nouvelle génération d'enfants. Depuis 2024, les Nations unies ont documenté au moins 67 attaques contre des écoles à travers le pays, ainsi qu'au moins 154 cas d'utilisation militaire d'établissements scolaires.

La crise humanitaire au Soudan s'aggrave en raison du conflit opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR), en cours depuis avril 2023, qui a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement d'environ 13 millions de personnes.

RI

GUERRE DU MOYEN-ORIENT

UN HAUT GRADÉ AMÉRICAIN CHERCHE UNE ISSUE À LA GUERRE AVEC L'IRAN

Le général américain Dan Caine, chef d'état-major interarmées, aurait déclaré en privé ces dernières semaines à d'autres conseillers de haut rang du président Donald Trump que Washington devait trouver une issue à la guerre avec l'Iran, selon la chaîne d'information CNN.

Il a fait cette suggestion car "les options militaires envisagées pour intensifier le conflit pourraient se retourner contre (les Etats-Unis)" et la puissance aérienne à elle seule a peu de chances de permettre d'atteindre les objectifs fixés par M. Trump, a précisé CNN, citant trois sources proches du dossier.

La chaîne souligne que Donald Trump s'est toujours montré réticent à l'idée de déployer des troupes terrestres en Iran, pariant que les frappes aériennes suffiraient à elles seules à contraindre Téhéran à accepter un accord selon ses conditions. Or, le général Caine et d'autres membres du cabinet présidentiel considèrent en privé que cette issue est "peu probable".

Ces informations ont été diffusées au lendemain d'une déclaration de M. Trump selon laquelle, bien que les stocks globaux de munitions des Etats-Unis restent suffisants, les approvisionnements en certains types de munitions sont "un peu plus limités".

Des données du Pentagone ont révélé que 18 militaires américains ont été tués et 687 blessés lors de la guerre contre l'Iran.

Un nombre croissant de sondages met en évidence une opposition grandissante de l'opinion publique à la guerre contre l'Iran. Un récent sondage Washington Post-Ipsos a révélé que 68% des Américains estiment que cette guerre "ne vaut pas la peine d'être menée". Un nouveau sondage Reuters/Ipsos a montré que seul un Américain sur trois soutient la guerre contre l'Iran, ce qui constitue le taux le plus bas depuis le début de ce conflit qui dure depuis cinq mois.

RI

TCHAD

L'ONU DÉBLOQUE 3 MILLIONS DE DOLLARS POUR LES DÉPLACÉS DE LA PROVINCE DU LAC

Le coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies, a alloué trois millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) pour répondre aux besoins les plus urgents des populations déplacées dans la province du Lac, au Tchad. Selon un communiqué de l'OCHA publié vendredi, cette aide intervient dans un contexte d'aggravation de la crise humanitaire. Depuis le mois de mai, les violences dans les départements de Foulé et de Kaya ont contraint plus de 60.000 personnes, principalement des femmes et des enfants, à fuir leurs foyers. Beaucoup de déplacés vivent aujourd'hui dans des sites d'accueil où l'accès aux services de santé, de nutrition et de protection demeure extrêmement limité. "Le financement du

CERF permettra de fournir des soins de santé, une assistance nutritionnelle et d'autres services essentiels à des milliers de personnes affectées par cette crise", précise le communiqué. Les Nations Unies ont appelé à une mobilisation accrue de la communauté internationale. La solidarité et une réponse humanitaire rapide, soulignent-elles, restent cruciales pour soutenir les familles vulnérables et préserver leur dignité. La province du Lac, frontalière du Nigeria, du Cameroun et du Niger, fait face depuis plusieurs années à l'insécurité liée aux attaques de groupes armés et aux conséquences des changements climatiques.

RI

PAKISTAN

SEPT HOMMES ARMÉS ÉLIMINÉS DANS LE NORD-OUEST DU PAYS

L'armée pakistanaise a annoncé samedi avoir éliminé sept hommes armés lors d'une opération sécuritaire menée dans la région de Hangu, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest). Selon un communiqué de la direction des relations publiques des forces armées pakistanaïses, "les forces de sécurité ont lancé l'opération après avoir reçu des informations faisant état de la présence d'éléments armés dans la zone, réussissant à cibler leur position et à en abatte

sept", en plus de saisir des armes et des munitions en leur possession.

La même source a indiqué que les individus visés étaient impliqués dans le meurtre de plusieurs civils.

Par ailleurs, l'armée a confirmé la poursuite des opérations de ratissage dans la région afin de traquer d'éventuels autres éléments armés, soulignant la détermination à "continuer les actions de lutte contre le terrorisme et à renforcer

la sécurité et la stabilité".

Depuis plusieurs années, les forces pakistanaïses mènent des opérations sécuritaires contre des groupes armés actifs dans les zones frontalières et montagneuses du nord-ouest et du sud-ouest du pays, lesquels lancent sporadiquement des attaques visant les forces de sécurité et des civils.

RI

TRANSITION NUMÉRIQUE

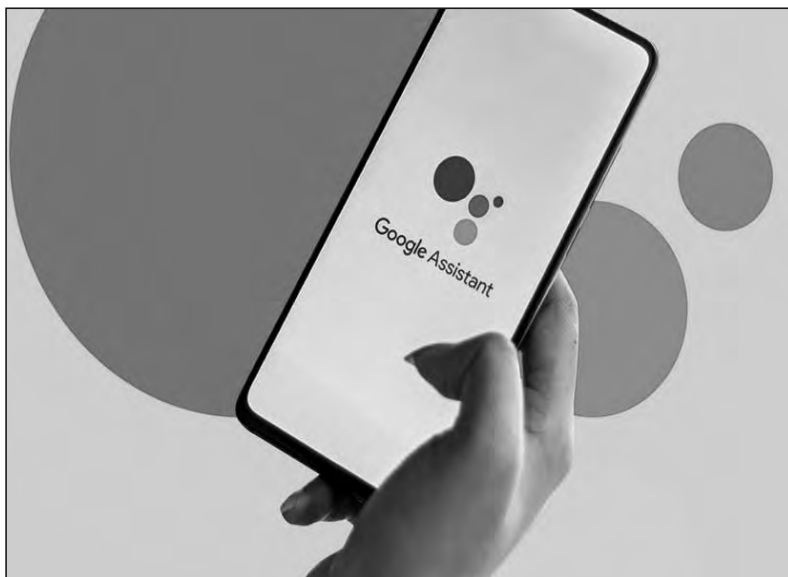
GOOGLE ASSISTANT TIRE SA RÉVÉRENCE, PLACE À GEMINI

L'assistant vocal de Google, lancé en 2016, s'apprête à disparaître définitivement en septembre. La firme de Mountain View mise désormais sur Gemini, son nouvel outil dopé à l'intelligence artificielle.

Par Yakout Abina

Huit ans après son lancement, Google Assistant vit ses dernières heures. L'outil, qui avait accompagné des millions d'utilisateurs au quotidien, sera progressivement désactivé sur Android et Wear OS à partir du 4 septembre. Dans un e-mail adressé à ses clients, Google a confirmé que l'accès à son ancien assistant intelligent serait supprimé par étapes, jusqu'à extinction complète. Une fois la transition achevée, il ne sera plus possible de revenir en arrière, Google Assistant disparaîtra des téléphones, des tablettes et des appareils connectés.

Cette décision n'est pas une surprise. Depuis plusieurs mois, Google pousse en avant Gemini, son nouveau modèle d'assistance basé sur l'intelligence artificielle générative. Plus puissant, plus flexible, Gemini incarne la stratégie de l'entreprise qui cherche à offrir un compagnon numérique capable non seulement de répondre à des commandes vocales,



mais aussi de comprendre, générer et anticiper des besoins complexes. Là où Google Assistant se limitait à des tâches pratiques telles que lancer une musique, programmer une alarme, ou encore donner la météo, Gemini lui ambitionne de devenir un véritable outil de productivité et de créativité.

Le calendrier initial prévoyait une disparition de Google Assistant en 2025. Mais la firme avait laissé un sur-sis, sans doute pour ménager la transition auprès des utilisateurs. Ce répit touche désormais à sa fin. Dès septembre, la migration sera enclenchée,

montres connectées sous Wear OS, écouteurs, smartphones et même véhicules utilisant Android Auto devront basculer vers Gemini. Seule exception : les voitures équipées du système Android Automotive OS continueront à faire fonctionner Google Assistant jusqu'en 2026. Car contrairement à Android Auto, qui projette les fonctions d'un smartphone sur l'écran du véhicule, Android Automotive OS est un système embarqué directement intégré au tableau de bord. Il fonctionne de manière autonome, sans dépendre d'un téléphone,

et gère la navigation, la musique, la connectivité et l'assistance vocale.

Qu'il s'agisse de Google avec Gemini de Microsoft avec Copilot ou d'OpenAI avec ChatGPT, les géants du numérique suivent tous la même trajectoire qui serait de réorienter leurs services vers l'intelligence artificielle générative. Cette mutation marque un tournant stratégique majeur, où l'assistant vocal classique cède la place à des outils capables de produire du texte, de comprendre des contextes complexes et d'accompagner l'utilisateur dans des tâches plus variées. Pour le grand public, cette transition ne sera pas immédiate. Elle s'accompagnera d'une période d'adaptation, car Gemini introduit des usages nouveaux et des fonctionnalités inédites. Reste à prouver qu'il saura remplacer la simplicité et la fiabilité de Google Assistant, apprécié pour sa discrétion et son efficacité.

La disparition d'un outil aussi répandu rappelle que le numérique évolue à grande vitesse. Ce qui semblait indispensable hier peut être relégué au rang de souvenir en quelques années. Google Assistant, compagnon de route de millions de smartphones, va rejoindre la longue liste des services technologiques devenus obsolètes. Son héritage, toutefois, ne s'efface pas il aura ouvert la voie à une nouvelle génération d'assistants, plus intelligents, plus ambitieux, mais aussi plus exigeants envers leurs utilisateurs.

Y.A

ESPACE DE STOCKAGE POURQUOI GOOGLE CHROME EXIGE DÉSORMAIS 20 GO D'ESPACE LIBRE SUR VOTRE PC

Google a discrètement mis à jour sa documentation pour justifier les téléchargements liés à son IA locale sur Chrome, et explique enfin comment s'en débarrasser.

En mai 2026, de nombreux internautes découvraient avec stupeur que Google Chrome téléchargeait silencieusement un modèle d'IA d'environ 4 Go sur leurs ordinateurs, sans demander le moindre consentement. Face à la controverse, la firme de Mountain View avait rapidement défendu sa stratégie. Aujourd'hui, l'entreprise passe à l'étape supérieure pour jouer la carte de la transparence. Comme le rapporte le site Windows Report, Google a discrètement mis à jour sa documentation d'assistance officielle entre fin juillet et début août. L'objectif est double : justifier les prérequis très gourmands de cette intelligence artificielle locale et, surtout, expliquer la bonne méthode pour la désactiver.

20 Go d'espace libre et une connexion illimitée

Le premier enseignement de cette nouvelle documentation concerne les conditions d'éligibilité matérielles. Pour installer son modèle Gemini Nano, qui gère des tâches de fond comme le résumé de pages ou la détection d'arnaques, Chrome ne laisse rien au hasard. Le navigateur s'assure d'abord que votre connexion internet n'est pas facturée à l'usage, évitant ainsi de siphonner un forfait lors d'un partage de connexion mobile. Il vérifie ensuite que la machine dispose d'une

puissance de traitement adéquate.

Cependant, le critère le plus frappant concerne le stockage. Bien que le modèle d'IA ne pèse que 4 Go une fois installé, Google exige que l'ordinateur dispose d'un matelas d'au moins 20 Go d'espace libre sur son disque dur avant d'enclencher le processus. Si votre machine est vieillissante ou que votre stockage est saturé, le téléchargement est purement et simplement annulé.

L'autre clarification majeure apportée par Google concerne le contrôle laissé aux utilisateurs. De nombreux internautes, agacés par cette occupation non sollicitée de leur espace disque, s'amusaient à traquer et à supprimer manuellement les fichiers de l'IA dans les dossiers système de leur PC. La documentation est désormais formelle : cette méthode est inutile. Le navigateur est en effet programmé pour retélécharger silencieusement les fichiers manquants lors de la session suivante.

La seule approche prise en charge par Google consiste à utiliser l'interrupteur logiciel prévu à cet effet. Il faut se rendre dans les paramètres de Chrome, puis dans la section Système, et désactiver l'option baptisée « IA sur l'appareil ». Ce simple clic déclenche un nettoyage propre : le navigateur supprime immédiatement les fichiers téléchargés, désactive toutes les fonctionnalités qui en dépendent, et s'interdit formellement de relancer le téléchargement à l'avenir.

R.S.H.T

PARTENARIAT ENTRE MASTODONTES DISNEY S'ALLIE À TIKTOK POUR INTÉGRER DES VIDÉOS COURTES À SON APPLICATION

Disney et TikTok signent un accord mondial. Les créateurs pourront utiliser les licences Marvel ou Star Wars pour des vidéos diffusées sur Disney+. Mickey s'invite sur TikTok, et inversement. Ce mercredi 5 août 2026, The Walt Disney Company et le célèbre réseau social ont annoncé un accord de partage de contenus. L'idée est de permettre aux vidéastes d'utiliser légalement des extraits de films ou de séries pour leurs créations, puis de diffuser ces mêmes vidéos directement sur l'application Disney+. Pour l'instant, le projet va démarrer aux États-Unis sous forme de test, mais un déploiement mondial resterait l'objectif affiché à long terme.

Des formats verticaux au cœur du streaming

Concrètement, les utilisateurs de TikTok vont pouvoir puiser dans les scènes cultes de Star Wars, Marvel ou encore Pixar pour monter leurs propres formats courts. S'ils acceptent de participer au programme, leurs œuvres apparaîtront à la fois sur le réseau social et dans un nouvel onglet de Disney+ sobrement baptisé Verts. En parallèle, les deux groupes mettent sur pied un programme d'ambassadeurs pour repérer, récompenser et propulser les créateurs les plus talentueux.

Ce rapprochement survient après l'abandon d'un vaste chantier technologique. Fin 2025, Disney comptait miser un milliard de dollars sur OpenAI. Le but était alors de laisser les fans générer des vidéos avec l'intelligence artificielle Sora.

Toutefois, l'annulation brutale de ce projet par OpenAI en mars dernier a rebattu les cartes. L'entreprise californienne se tourne donc vers une solution beaucoup plus concrète pour séduire la très convoitée génération Alpha, avide de formats courts : un partenariat de distribution avec la plateforme la plus populaire du moment.

Une annonce sur fond de restructuration pour TikTok

De son côté, l'application d'origine chinoise traverse une période de transition majeure. Visée par une loi américaine votée en 2025 menaçant son existence, la maison mère ByteDance a dû céder la majorité de sa branche américaine en janvier 2026. Un consortium d'investisseurs comprenant Oracle, Silver Lake et le fonds MGX a pris les commandes, laissant ByteDance avec une simple participation minoritaire de 19,9 %. Disney profite d'ailleurs de cette annonce technologique pour accompagner des résultats financiers très solides. Le groupe revendique un chiffre d'affaires trimestriel de 25,2 milliards de dollars. Une performance portée par la hausse de 15 % des revenus issus des abonnements streaming et par le carton plein de Toy Story 5 au cinéma. De quoi compenser sereinement quelques déceptions commerciales récentes, la direction ayant admis que le film The Mandalorian and Grogu et l'adaptation en prises de vues réelles de Vaiana n'avaient pas atteint leurs objectifs initiaux.

R.S.H.T

FORÊTS COMMUNAUTAIRES ET AGROFORESTERIE

QUAND LA FORÊT DEVIENT UN MODÈLE DE COHABITATION

Dans le sud du Cameroun, des plantations de cacao sont implantées au sein de forêts communautaires selon un modèle agroforestier associant cacaoyers, arbres indigènes et espèces fruitières. À Mintom, cette cohabitation, encadrée par des règles locales et des plans de gestion, soutient les revenus des populations tout en contribuant à la régulation du climat. Une organisation désormais confrontée à des exigences accrues de traçabilité et de lutte contre la déforestation.

Par Chaimaa Sadou

À Mintom, dans le sud du Cameroun, la forêt ne cache pas seulement une richesse écologique. Sous la canopée dense de cette partie du bassin du Congo, elle abrite aussi des plantations de cacao intégrées à des systèmes agroforestiers. Vue du ciel, la végétation donne l'image d'une forêt équatoriale continue. Au sol, pourtant, des cacaoyères se fondent dans la couverture arborée, comme celle d'Armand Ze Minko, à Zobe-fam-Mintom, près de la Réserve de faune du Dja.

Cette plantation de 7,5 hectares se situe dans la forêt communautaire de l'Association Bantou-Pyg-mées de Zobe-fam-Mintom (ABAPY), un espace de 5 000 hectares appartenant aux communautés bantoues et aux autochtones Baka. À Mintom, la présence des cacaoyères s'inscrit ainsi dans un paysage où les cacaoyers cohabitent avec de grands arbres forestiers, des essences locales et des arbres fruitiers.

Mintom est d'ailleurs présenté comme un important bassin cacaoyer. Selon Rainforest Alliance, l'arrondissement compte treize forêts communautaires. Une coopérative locale certifiée par l'organisme américain, la Société coopérative simplifiée des producteurs de cacao de Mintom (SCOOPS PROCAM), regroupe 167 producteurs. D'après les données citées par l'organisation, les plantations géolocalisées appartenant à ces producteurs se trouvent dans des forêts communautaires.

Cette situation soulève toutefois des interrogations, notamment lorsque les cacaoyères se trouvent dans des espaces dont le statut prévoit la protection de l'intégrité forestière. À Mintom, les acteurs locaux rappellent que, dans de nombreux cas, les plantations existaient avant la création des forêts communautaires. La présence des champs déjà installés aurait ainsi été prise en compte lors de la mise en place de ces espaces.

Des cacaoyères plus anciennes que les forêts

Selon des responsables communautaires et des acteurs locaux interrogés par Mongabay, une grande partie des cacaoyères de la zone a plus de quarante ans. Lors



de la délimitation des forêts communautaires, les champs déjà présents auraient donc été pris en compte dans les plans de gestion. Ces documents encadrent les différentes activités autorisées dans l'espace forestier, notamment l'agriculture et l'exploitation des ressources.

Autour des cacaoyères, les jachères exploitées par les femmes pour les cultures vivrières occupent aussi une place importante. Manioc, maïs ou arachide complètent les activités agricoles locales. Cette gestion intégrée repose sur des accords définis par les communautés elles-mêmes et inscrits dans les plans simples de gestion des forêts communautaires.

Dans les faits, les règles de coexistence sont précises. Lorsqu'un arbre situé dans une plantation doit être abattu, l'accord du producteur est requis. Si une coupe forestière provoque un dommage dans une cacaoyère, une part des revenus tirés de l'arbre, fixée à 10 %, revient au planteur. Ce mécanisme permet notamment de prendre en compte les dégâts susceptibles d'être causés à la plantation lors d'une exploitation forestière.

Pour le juriste environnementaliste Alain Fabrice Mfoulou, membre de l'ONG camerounaise Green Development Advocates, cette cohabitation ne constitue pas en soi une incompatibilité avec la loi camerounaise, à condition que l'agriculture soit prévue dans le plan simple de gestion de la forêt communautaire. Selon lui, ce modèle présente également un intérêt économique pour les communautés, tout en permettant de conserver des essences utiles à la pharmacopée et à la collecte de produits forestiers non ligneux.

Au-delà de l'économie locale, l'intérêt environnemental de ces agroforêts à base de cacao apparaît également important. Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) classe la zone de Mintom parmi les paysages agroforestiers « hautement diversifiés ».

Les cacaoyers y sont associés à une forte présence d'arbres forestiers, qui participent au fonctionnement de ces systèmes agricoles.

Vivre ensemble oui, mais gare aux parasites !

Elle recommande ainsi, dans le cadre de ses critères de certification, de maintenir une proportion importante d'arbres d'ombrage dans les agroforêts cacaoyères. L'organisation recommande une présence d'au moins 40 % d'arbres d'ombrage, avec des espèces indigènes, des arbres fruitiers et d'autres essences présentant un intérêt pour les sols ou les communautés. Certaines espèces doivent toutefois être limitées. C'est notamment le cas des manguiers, dont une forte densité peut favoriser la transmission de certaines maladies aux cacaoyers.

La présence de ces arbres joue également un rôle dans la régulation du climat à l'échelle des plantations. Ils captent et stockent du carbone, tandis que leur feuillage et leur présence contribuent à maintenir les conditions nécessaires au fonctionnement des agroforêts. Les feuilles qui tombent au sol forment par ailleurs une litière qui participe à la fertilité des sols et les aide à résister à l'érosion. Cette complémentarité entre cacaoyers et arbres forestiers permet ainsi d'augmenter les stocks de carbone présents dans les systèmes agroforestiers. Les arbres, qui peuvent stocker davantage de carbone que les cacaoyers, jouent à ce titre un rôle important dans les efforts d'atténuation des effets du changement climatique.

Des précautions restent toutefois nécessaires. Le choix des arbres associés aux cacaoyers doit tenir compte de leurs caractéristiques et de leur influence sur les plantations. L'objectif est de maintenir une diversité végétale utile sans compromettre la santé des cacaoyers. À Mintom, l'agroforesterie repose donc sur une coexistence organisée entre production agricole et maintien d'arbres forestiers. Cette question devient d'autant plus sensible que les

marchés internationaux exigent désormais davantage de garanties sur l'origine et la légalité du cacao. Le ministère camerounais des Forêts et de la Faune a ainsi engagé, fin juillet 2026, un inventaire des plantations cacaoyères situées dans les forêts classées et les forêts communautaires. L'objectif affiché est de renforcer les éléments attestant la légalité des plantations et de répondre aux exigences du marché européen, notamment celles du Règlement de l'Union européenne sur les produits exempts de déforestation (RDUE).

Pour les communautés de Mintom, cette évolution ajoute un nouvel enjeu à la gestion des plantations : pouvoir démontrer l'origine et la légalité des espaces consacrés au cacao. Le recensement engagé par les autorités doit ainsi contribuer à mieux documenter la situation des plantations présentes dans les forêts communautaires et classées.

À Mintom, l'expérience observée montre qu'une autre organisation de la cacaoculture est possible. Lorsque les communautés définissent des règles de gestion, que les plantations conservent une partie importante de leur couvert arboré et que les fonctions écologiques de la forêt sont prises en compte, le cacao peut s'inscrire dans un système agroforestier conciliant plusieurs usages de l'espace.

L'exemple de Mintom illustre ainsi une forme d'agriculture où les revenus issus du cacao peuvent coexister avec le maintien d'arbres forestiers et de ressources utiles aux populations. Dans un contexte marqué par le changement climatique et par le renforcement des exigences de traçabilité, cette expérience rappelle surtout que la production agricole et la préservation des écosystèmes doivent être pensées ensemble. À condition d'être correctement encadrée et documentée, l'agroforesterie peut contribuer à maintenir cet équilibre entre activité économique, gestion communautaire et protection du couvert forestier.

C.S

VENTE LIBRE DES ARMES À FEU

LA THAÏLANDE ET LES ÉTATS-UNIS FACE À UN MÊME DANGER

La vente facile des armes à feu provoque de grands dangers partout dans le monde. Le 7 août 2026, en Thaïlande, une fusillade dans la banlieue de Bangkok a fait au moins huit morts. En Asie comme aux États-Unis, le problème ne se résume pas à la question de « qui a le droit d'acheter un pistolet ». Il s'agit surtout de comprendre comment la simple présence de ces armes transforme un moment de tristesse ou de colère en massacre.

Par Rihab Taleb

En Thaïlande, le gouvernement veut modifier la loi. Après l'attaque d'août 2026, le Premier ministre a annoncé un projet législatif. Celui-ci prévoit d'interdire le port d'armes dans la rue aux citoyens, afin de réserver leur usage aux seuls policiers et militaires en service. Il prévoit aussi de limiter la durée des permis et d'imposer un certificat médical, destiné à évaluer la santé mentale des acheteurs.

Le pays compte plus de dix millions d'armes pour ses habitants. Cela représente environ quinze armes pour cent personnes, un chiffre parmi les plus élevés en Asie du Sud-Est. Le danger majeur vient du marché noir : sur ces dix millions d'armes, près de quatre millions seraient illégales et circuleraient sans contrôle suffisant de la police. Cette masse d'armes alimente régulièrement des attaques graves au quotidien.

Plusieurs drames illustrent cette réalité. En octobre 2022, une attaque dans une garderie d'enfants a fait trente-six morts, dont vingt-deux enfants. En octobre 2023, une fusillade dans un grand magasin de Bangkok a tué deux personnes, à cause d'un garçon de quatorze ans. En août 2026, un autre jeune de quatorze ans a tué ses grands-parents avant de tirer dans une école située près de la capitale, faisant cinq victimes supplémentaires avant de se suicider.

Or, il existe peu de chiffres officiels, même si les attaques surviennent souvent dans les rues et sont peu relayées par la télévision. Une



des raisons évoquées est la volonté de protéger le tourisme, qui rapporte beaucoup d'argent. Si les touristes savaient qu'une personne armée peut tirer à tout moment dans la rue, ils auraient peur et viendraient moins en vacances. Ce silence donne l'impression que le pays est calme, mais la réalité est beaucoup plus inquiétante.

Le certificat médical ne suffit pas

Le gouvernement prévoit d'obliger les personnes à passer un examen médical, afin de vérifier leur santé mentale avant l'achat d'une arme. Toutefois, cette mesure ne garantit pas réellement la protection de la population. Un examen ne fait qu'évaluer l'état de la personne au moment précis de la consultation.

Une personne déclarée en bonne santé mentale le jour du rendez-vous peut connaître de graves difficultés quelques mois ou quelques années plus tard. Elle peut perdre son travail, perdre ses moyens financiers ou être submergée par le deuil. Dans ces instants de désespoir ou de colère, si une arme se trouve à portée de main, un simple coup de tête peut immédiatement devenir un drame. Un certificat médical ne peut pas prévoir les moments de fragilité que peut traverser un être humain.

Aux États-Unis, acheter une arme à feu peut ressembler à l'achat d'un

objet du quotidien. Les armes sont vendues dans des magasins spécialisés, des supermarchés de sport ou lors de foires. Les clients disposent d'un vaste choix : du petit pistolet jusqu'au fusil automatique, capable de tirer de nombreuses balles en quelques secondes.

Dans ce pays, il y a davantage d'armes que d'habitants : plus de cinq cents millions d'armes pour environ trois cent trente-cinq millions d'Américains. Une telle facilité d'accès entraîne chaque année des dizaines de milliers de morts par meurtre, accident ou suicide.

Les statistiques montrent l'ampleur du problème. Pour l'année 2025, le pays aurait compté plus de quarante mille personnes touchées par des balles, soit environ quatorze mille six cents morts par meurtre ou accident, et près de vingt-quatre mille suicides par arme à feu. Le pays a également connu plus de quatre cents fusillades de masse, c'est-à-dire des attaques où au moins quatre personnes sont touchées. Pour 2026, sur les sept premiers mois seulement, le nombre de fusillades de masse dépasse déjà deux cent vingt-huit attaques. Ces tirs frappent dans des écoles, des magasins, des églises ou des fêtes, souvent au hasard.

L'étude des auteurs de ces fusillades révèle fréquemment des traits

similaires. Il s'agit presque toujours de jeunes hommes : des adolescents ou de jeunes adultes âgés d'environ quinze à trente ans. Ils vivent très isolés, ont peu ou pas d'amis, se sentent rejetés et nourrissent une colère profonde envers l'école, le travail ou la société. Ils pensent que tout le monde est contre eux et veulent se venger. Certains tireurs s'intéressent aussi aux actes d'anciens auteurs de massacres : ils lisent leurs récits et cherchent à reproduire leur geste, pour devenir célèbres et passer à la télévision.

Enfin, beaucoup de ces personnes savent qu'elles mourront pendant l'attaque. Elles ne cherchent pas forcément à fuir : elles veulent faire le plus de mal possible autour d'elles avant de se tuer, ou d'être tuées par la police. Un événement déclencheur, souvent banal — une dispute, la perte d'un emploi — sert parfois simplement de détonateur.

Que ce soit en Thaïlande ou aux États-Unis, où les armes peuvent être achetées facilement, le mécanisme reste le même. C'est la présence facile et anodine des armes qui crée le danger. Tant que les gouvernements se contenteront de règles limitées, sans réduire le nombre d'armes dans le pays, un moment de désespoir ou de colère suffira encore à déclencher des massacres.

R.T

UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LES CRIMES FINANCIERS L'OFFICE CENTRAL DE RÉPRESSION DE LA CORRUPTION PARTICIPE À UN ATELIER RÉGIONAL

L'Office central de répression de la corruption participe à un atelier régional (l'OCRC) participe en Egypte à un atelier régional sur l'utilisation malveillante de l'intelligence artificielle dans les crimes financiers

L'Office central de répression de la corruption (OCRC) a participé, au sein de la délégation algérienne, aux travaux de l'atelier régional sur "l'utilisation malveillante de l'intelligence artificielle (IA) dans les crimes financiers", organisé à l'Académie nationale de lutte contre la corruption, en République arabe d'Egypte, a indiqué, samedi, un communiqué de l'Office.

Cet atelier a été organisé les 5 et 6 août par l'Office des Nations-Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), en coordination avec l'Autorité de contrôle administratif en République arabe d'Egypte et l'Autorité palestinienne de lutte contre

la corruption, en sa qualité de présidente de la cinquième session de la Conférence des Etats membres de la Convention arabe de lutte contre la corruption, précise la même source.

L'atelier a réuni 62 participants de 22 pays, représentant notamment les forces de l'ordre et autres organismes de lutte contre la corruption de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), ainsi que des experts au sein d'organisations régionales et internationales et des représentants du secteur privé spécialisés dans le domaine de l'IA.

Au cours de huit (8) séances, les participants ont évoqué "les nouveaux modes opératoires criminels utilisant les applications de l'IA dans les crimes de corruption et de fraude, ainsi que dans le blanchiment d'argent", ajoute le même communiqué. L'atelier a également permis aux

participants d'acquérir "des connaissances et des compétences pratiques pour identifier, évaluer et contrer ces menaces", avant de clôturer les travaux par l'adoption de recommandations visant à "renforcer les cadres de coopération internationale et l'échange d'expertises et de bonnes pratiques dans le domaine de la lutte contre la criminalité, notamment au regard de l'évolution et de la propagation rapides de ses nouvelles formes".

Les recommandations ont également comporté l'importance "de dynamiser la coopération opérationnelle entre les autorités compétentes afin de faire face aux risques, tendances et nouveaux modes opératoires criminels, et d'associer le secteur privé à ces démarches", selon la même source.

R.S

FOOTBALL

LE GHANA ET L'EGYPTE DÉSIGNÉS POUR ACCUEILLIR RESPECTIVEMENT LES CAN U20 ET U23 EN 2027

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné les pays hôtes des prochaines éditions des Coupes d'Afrique des nations (CAN) des (U20) et (U23), prévues en 2027, à l'issue de la réunion de son Comité exécutif tenue jeudi au Caire.

La CAN U20-2027 se déroulera au Ghana, tandis que l'Egypte a été désignée pour abriter la CAN U23.

La CAN U23-2027 revêtira une importance particulière puisqu'elle servira de tournoi qualificatif africain pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

Lors de sa réunion, le Comité exécutif de la CAF a également examiné plu-

sieurs autres dossiers, notamment l'organisation de la Supercoupe d'Afrique devant opposer les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, détenteurs de la Ligue des champions à l'USM Alger, vainqueur de la Coupe de la Confédération, ainsi que le projet de création d'une Ligue des nations africaine.

RS



FOOTBALL

PITSO MOSIMANE APPROUVÉ COMME NOUVEAU SÉLECTIONNEUR DE L'AFRIQUE DU SUD

Le Comité exécutif de la Fédération sud-africaine de football (SAFA) a approuvé samedi la nomination de Pitso Mosimane au poste de sélectionneur de l'équipe nationale masculine, en remplacement du Belge Hugo Broos, qui a quitté ses fonctions il y a quelques jours.

Réuni en session extraordinaire à la SAFA House, le Comité exécutif a donné son feu vert au retour de Mosimane à la tête des "Bafana Bafana", a indiqué le président de la SAFA, Danny Jordaan.

Le Comité exécutif a approuvé la nomination de Pitso à la tête des Bafana Bafana, mais nous devons encore régler quelques détails. Nous annoncerons officiellement la nomination de l'entraîneur la semaine prochaine ", a déclaré Jordaan à l'issue de la réunion.

Mosimane, ancien sélectionneur de l'Afrique du Sud entre 2010 et 2012, s'apprête ainsi à retrouver une équipe nationale qui vient de réaliser une performance historique à la Coupe du monde 2026.

Les "Bafana Bafana" ont en effet retrouvé la scène mondiale après 24 ans d'absence et ont atteint pour la première fois de leur histoire les huitièmes de finale du Mondial. Ils ont notamment battu la Corée du Sud (1-0) à Monterrey, au Mexique, grâce à un but de Thapelo Maseko.

Lors de cette réunion extraordinaire, les membres du Comité exécutif ont également examiné les préparatifs du prochain Congrès électif de la SAFA, prévu le 12 septembre 2026.

RS

FOOT/ TOURNOI DE L'UNAF (QUALIFS - LIGUE DES CHAMPIONS)

LE TIRAGE AU SORT DU TOURNOI QUALIFICATIF FIXÉ À LUNDI

Le tirage au sort du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Ligue des champions féminine, aura lieu lundi au siège de la Fédération tunisienne (FTF) à Tunis, à partir de 13h00 (heure algérienne), a indiqué l'instance sportive régionale ce samedi.

L'Algérie sera représentée lors de cette compétition par le CF Akbou, champion d'Algérie en titre, qui ambitionne de décrocher sa qualification pour la phase finale de la Ligue des champions.

Le tournoi de l'UNAF se déroulera en Tunisie du 30 août au 8 septembre et réunira quatre formations. Outre le CF Akbou, la compétition mettra aux prises Al-Masry (Egypte), FUS (Maroc) et l'ASF de Sousse, représentant

la Tunisie.

En prévision de cette échéance continentale, le club akbouzien, dirigé par l'entraîneur Nabil Maâdsi, a renforcé son effectif durant l'intersaison avec l'arrivée de neuf nouvelles recrues. Par ailleurs, le championnat d'Algérie de la saison 2026-2027 débutera le 2 octobre prochain avec la participation de 14 clubs, dont quatre promus : le MC Alger, l'USM Alger, le MC Oran et la JS Saoura.

Le CF Akbou, qui a dominé la scène nationale ces trois dernières saisons, tentera ainsi de confirmer son statut sur le plan régional et de valider son billet pour la prestigieuse compétition africaine des clubs.

RS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'APNÉE SPORTIVE INDOOR

LE CLUBCSU ORAN SACRÉ

Le club sportif Université d'Oran (CSUO) a remporté le championnat d'Algérie d'apnée sportive indoor toutes catégories, après avoir dominé la majorité des épreuves, disputées durant deux jours au niveau du Centre nautique du complexe olympique Miloud Hadeff d'Oran.

La deuxième place est revenue au club Amateur Four-san Boutellis d'Oran, alors que la formation d'ORCA Chlef a pris la troisième place du podium. Le niveau technique de la compétition a été qualifié d'"appréciable" chez les messieurs et prometteur chez les dames par le directeur technique national, Fouzi Kheloufi, avec l'établissement de deux nouveaux records d'Algérie par Ramzy Louerrad du club du CSU Oran dans les spécialités apnée statique avec 7,04 minutes et en bi-palme avec 182 mètres.

Cinq épreuves se sont déroulées lors de ce championnat national de deux jours, à savoir le statique, le dyna-

mique mono-palme, le dynamique bi-palme, le dynamique sans palmes et les speeds endurance deux fois 50 mètres en individuels et par équipes juniors, seniors et masters dames et messieurs.

Cette compétition, organisée par la ligue de wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS), a regroupé 80 apnéistes des catégories juniors, seniors et masters dames et messieurs, représentants les wilayas d'Alger, Annaba, Blida, Médéa, Chlef, Oran et l'équipe du commandement des Forces Navales de l'ANP.

Les lauréats de ce championnat ont été récompensés de trophées et de médailles lors de la cérémonie de clôture en présence des membres de la FASSAS et de représentants de la DJS d'Oran.

RS

FOOT/ LIGUE 1

"MOBILIS" (TRANSFERTS)

L'OUGANDAIS ROGERS OCHAKI TORACH REJOINT LE CSC POUR TROIS SAISONS

Le CS Constantine, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé samedi avoir finalisé le recrutement du défenseur international ougandais Rogers Ochaki Torach, en provenance du club ougandais de Vipers FC, dans le cadre du renforcement de son effectif en prévision de la saison 2026-2027.

Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, le club constantinois a précisé que le défenseur ougandais s'est engagé pour trois saisons, après le rachat de son contrat auprès de Vipers FC.

L'arrivée d'Ochaki Turach (23 ans) chez les Sanafrir intervient afin de renforcer le compartiment défensif de l'équipe. Pour rappel, le CS Constantine, dirigé par l'entraîneur tunisien Mondher Kebaier, a renforcé son effectif durant le mercato estival avec le gardien de but Oussama Mellala et l'ailier gauche Karim Chaâbane, tous deux engagés jusqu'en 2028. Le club a également recruté le défenseur Mohamed Faiz Belgouraj jusqu'en 2029, ainsi que le défenseur Yacine Zeghad (ex-MBR), le milieu de terrain Mohamed Islam Bakir (ex-CRB) et l'attaquant Hamid Djouachi (ex-USMK).

Le CS Constantine avait terminé la saison 2025-2026 à la huitième place du championnat de Ligue 1 Mobilis avec 43 points, à égalité avec l'ES Ben Aknoun.

Actuellement en stage à Hammam Bourguiba (Tunisie), le CSC entamera la nouvelle saison 2026-2027 en déplacement face au nouveau promu, le CR Témouchent, à l'occasion de la première journée de la Ligue 1 Mobilis, prévue du 27 au 29 août 2026.

RS

HANDBALL

LA FAHB DÉVOILE LE CALENDRIER DES COMPÉTITIONS NATIONALES DE LA SAISON 2026-2027

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a arrêté le calendrier des principales compétitions nationales de la saison sportive 2026-2027, dont le coup d'envoi sera donné dès le mois de septembre avec le championnat de l'Excellence messieurs, selon le programme officiel publié vendredi par l'instance fédérale.

La nouvelle saison débutera le 18 septembre 2026 avec la première journée du championnat de l'Excellence A messieurs, avant le déroulement de la Supercoupe d'Algérie (messieurs et dames), prévue le 2 octobre 2026.

Le championnat de l'Excellence A dames démarrera le 9 octobre, date qui marquera également le lancement des championnats de l'Excellence B (messieurs et dames).

Les compétitions se poursuivront avec le début du championnat de la Nationale Une messieurs, fixé au 16 octobre, tandis que la Nationale Une dames entamera sa saison le 23 octobre 2026.

Par ailleurs, la FAHB a également arrêté les principales échéances administratives de la nouvelle saison. Les clubs engagés en Excellence A (messieurs et dames) devront déposer leurs dossiers d'engagement au plus tard le 10 septembre 2026, alors que la date limite pour les formations de l'Excellence B a été fixée au 1er octobre 2026.

S'agissant des compétitions de coupe, la Fédération a fixé au 31 décembre 2026 la date limite de transmission des équipes qualifiées aux éliminatoires de la Coupe d'Algérie (messieurs et

dames). Concernant les catégories de jeunes, les clubs auront jusqu'au 21 février 2027 pour transmettre les équipes qualifiées aux éliminatoires de la Coupe d'Algérie des jeunes, tandis que la date limite d'engagement pour le championnat national des catégories jeunes a été arrêtée au 18 avril 2027.

A travers ce calendrier, la FAHB entend permettre aux ligues et aux clubs d'anticiper la préparation de la saison 2026-2027 et d'assurer le bon déroulement des différentes compétitions nationales.

Pour rappel, les handballeuses et handballeurs du HBC El-Biar ont été sacrés champions d'Algérie 2025-2026.

RS

LE FILM SUR L'ÉMIR ABDELKADER FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE
L'ÉTABLISSEMENT AL DJAZAIRI ET LA
FONDATION ÉMIR ABDELKADER UNISSENT
LEURS EFFORTS POUR UN PROJET HISTORIQUE

L'établissement public "Al Djazairi", en charge de la production du long métrage consacré à l'Émir Abdelkader, a reçu le président de la Fondation Émir Abdelkader, Chamyl Boutaleb El-Hassani. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné l'avancement du projet cinématographique retraçant le parcours de l'une des figures les plus marquantes de l'histoire algérienne, selon un communiqué de l'établissement.

Par Yousra Dali

Cette réunion a permis à Chamyl Boutaleb El-Hassani et au directeur général d'"Al Djazairi", Salim Aggar, de rendre hommage au "soutien constant" du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à ce projet. Ils se sont réjouis des propos du chef de l'État, qui a "réaffirmé la place éminente de l'Émir Abdelkader dans le récit national et sa volonté de voir aboutir une œuvre cinématographique digne de cette fi-



gure et de son legs civilisationnel et humain". Les deux responsables ont aussi exprimé leur vive reconnais-

sance envers le président pour son appui continu à la concrétisation de ce projet historique. M. Aggar a souligné,

pour sa part, le "rôle essentiel" des témoignages familiaux, des archives et des sources historiques dans l'écriture du scénario, afin de garantir une réalisation "exigeante, fidèle à l'héritage de l'Émir et à sa dimension nationale, humaine et universelle", ajoute le communiqué. Après avoir pris connaissance des différentes phases du projet et des aspects historiques et artistiques de la production, M. Boutaleb El-Hassani a insisté sur "l'importance de rester attaché à la vérité historique et de faire preuve de rigueur dans le traitement des événements, tout en relevant les défis de leur adaptation au langage cinématographique". Reconnu pour ses travaux et ses recherches sur l'Émir Abdelkader, ainsi que pour son engagement dans la préservation de sa mémoire, M. Boutaleb El-Hassani s'est dit prêt à mettre à disposition de l'établissement "Al Djazairi" des documents, photographies, archives et autres sources historiques, afin d'enrichir l'œuvre et d'en consolider l'assise historique, conclut le communiqué.

Y.D

UNE CLASSE PIONNIÈRE POUR APPRENDRE LE TIFINAGH
L'ASSOCIATION TAGHOURFIT LANCE UNE SESSION
PRÉPARATOIRE À L'ÉCRITURE AMAZIGHE

Par Halim Derdar

Une séance préparatoire en vue de l'ouverture d'un atelier d'apprentissage de la transcription calligraphique en Tifinagh (variante amazighe) a été organisée samedi à Djanet par l'association locale du tourisme et de la culture "Taghourfit", selon la direction de la culture et des arts (DCA) de la wilaya. Cette action, inscrite dans le cadre du programme "Notre été créativité" destiné aux enfants et jeunes de la région et placé sous l'égide du ministère de tutelle, s'inscrit dans la dynamique de valorisation du patrimoine immatériel, cultuel et linguistique, tout en incitant étudiants, chercheurs et

acteurs de la société à se familiariser avec l'écriture en Tifinagh, a précisé Bahia Bouceddi, responsable de la DCA de Djanet. Elle a souligné que cette session, qui réunit 20 participants, constitue un préalable à la création d'une classe dédiée à l'enseignement des caractères Tifinagh, visant à offrir un espace d'initiation à cette variante amazighe, ainsi qu'à ses règles syntaxiques et orthographiques. Cette même responsable a ajouté que cette initiative vise également à dynamiser la vie culturelle locale et à encourager les actions associatives œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine linguistique et culturel, en vue de le transmettre aux générations futures.

H.D

TLEMCCEN, JOYAU TOURISTIQUE ENTRE MER, MONTAGNE ET TRADITIONS
TOUT POUR SÉDUIRE VISITEURS ET ESTIVANTS

L'Algérie œuvre à la modernisation de l'ensemble de ses pôles touristiques afin de dynamiser et consolider ce secteur. Le pays recèle des destinations remarquables qui séduisent autant les nationaux que les étrangers. Parmi elles, la wilaya historique de Tlemcen, prisée en été, charme par ses panoramas époustouffants, ses rivages enchanteurs et son héritage culturel foisonnant.

En cette saison estivale, nombreux sont les vacan-

Par Ikram Haou

ciers qui fuient l'agitation pour se ressourcer dans les aires de loisirs de Tlemcen. Ces lieux accueillent un flux grandissant de familles et de touristes venus de diverses régions du pays, ainsi que des membres de la diaspora, tous en quête de détente, de divertissement et de communion avec la nature généreuse de cette contrée.

Parmi les sites majeurs, le plateau de Lalla-Setti offre de vastes espaces verdoyants très prisés, surtout en fin de journée et en soirée, où les enfants s'amuse dans l'aire de jeux pendant que leurs parents savourent une atmosphère paisible au bord du lac artificiel. S'ajoutent à cela les cascades de l'Ourit et les grottes de Béni Add, qui possèdent un attrait singulier par leur beauté naturelle et leur climat agréable. Ces cavités, reconnues à l'échelle nationale comme des sites géologiques exceptionnels, attirent particulièrement les passionnés d'exploration et de formations rocheuses.

Les plages de Marsa Ben M'Hidi, Tafout à Honaïne et Bider à M'Sirda Fouaga connaissent également une forte fréquentation, notamment en soirée et les week-ends. Les visiteurs ne tarissent pas d'éloges sur l'en-

semble des attraits de l'antique wilaya de Tlemcen, qui leur ont offert une plongée dans la culture et l'art local, en plus d'une beauté naturelle incomparable. Ils ont aussi salué les autorités pour la sécurité et la salubrité de ces espaces.

Par ailleurs, la station thermale de Hammam Boughrara attire ceux qui préfèrent s'éloigner de l'effervescence balnéaire pour profiter de soins et de moments de quiétude en pleine nature.

Côté culture, les visiteurs se rendent au centre-ville, où se dresse la citadelle d'El Mechouar, qui abrite le centre d'interprétation muséal du costume traditionnel algérien. Ils y découvrent la splendeur du palais tout en admirant les parures ancestrales. Autre escale : le village d'El Kef, à Béni Snous, exemple de tourisme rural avec ses paysages, son relief, ses grottes et sa mosquée ancienne.

Pour faire mieux connaître le patrimoine tlemcénien et offrir aux visiteurs des souvenirs de qualité à des prix accessibles, la Chambre de l'artisanat et des métiers a aménagé plusieurs espaces d'exposition, a indiqué son directeur, Boussaïd Othmane.

Selon ce dernier, 30 exposants participent aux foires organisées à El Mechouar, à Marsa Ben M'Hidi et dans les hôtels de la wilaya, avec des articles textiles, des maroquineries, des objets d'art, des pâtisseries traditionnelles et divers produits artisanaux. Des artisans venus de Timimoun, Adrar et Béchar sont quant à eux redirigés vers les plages de Bider et Tafout.

Le renfort du tourisme intérieur par ces activités commerciales stimule l'économie culturelle, tout en mettant en lumière les richesses de la région et en favorisant la découverte de son patrimoine.

I.H

LE FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE THÉÂTRE
DE BEJAÏA LANCE
UN APPEL
À CANDIDATURE
LES TROUPES DU
MONDE ENTIER
ONT JUSQU'AU 26
AOÛT POUR
POSTULER

Le Festival international de théâtre de Bejaïa (Fitb) a ouvert samedi les inscriptions pour son concours officiel, dont la 15e édition se tiendra du 15 au 23 octobre prochain.

Les compagnies professionnelles, algériennes ou étrangères, doivent envoyer leur dossier par courriel à "fitb2026@gmail.com" avant le 26 août.

Les œuvres présentées devront être des créations récentes et jamais jouées, précisent les organisateurs, qui exigent des troupes retenues qu'elles respectent le calendrier des répétitions et des représentations fixé par le commissariat.

Le dossier doit comporter un formulaire dûment complété, un synopsis, l'enregistrement vidéo intégral du spectacle, la note d'intention du metteur en scène, une affiche et la fiche technique complète.

Cette édition se veut un "espace de réflexion" sur l'art dramatique et une "plateforme d'échanges entre artistes et chercheurs (...), tout en mettant en valeur le patrimoine théâtral algérien", a souligné le Commissariat du Festival.

H.D

DES FAITS ET DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

L'ÈRE DE LA DESTRUCTION NUCLÉAIRE A COMMENCÉ IL Y A 81 ANS, PAR DES MENSONGES.

ELLE POURRAIT SE TERMINER DE LA MÊME MANIÈRE

Le Japon face à la plus effrayante des armes secrètes

UNE BOMBE ATOMIQUE pulvérise la ville japonaise d'Hiroshima

Après Potsdam, Madrid réagit
MIS A L'INDEX PAR LES "TROIS" FRANCO PROTESTE de sa "bonne volonté"

Après le soufflet indigné à son gouvernement par les « Trois » dans le communiqué de Potsdam, Franco s'est recueilli quelques jours à San-Sébastien. La radio espagnole vient de publier sa réponse. « L'Etat espagnol, dit notamment le communiqué, repousse comme arbitraires les expressions concernant l'Espagne et voit dans ce fait le résultat de la fautive atmosphère créée par la campagne diffamatoire des réfugiés rouges à l'étranger et de leurs associations. Se voyant injustement traitée, l'Espagne se voit dans l'obligation de déclarer qu'elle ne demande pas à être admise aux conférences internationales et qu'elle n'acceptera rien qui soit incompatible avec sa tradition. » Franco proclame ensuite son esprit pacifique et sa confiance dans la révision du jugement actuellement porté sur sa politique.

LE PRÉSIDENT TRUMAN l'a annoncé officiellement



Une vue du cyclotron, appareil servant à la désintégration de l'atome en laboratoire. Une machine considérable se trouve dans un sous-sol

UNE nouvelle sensationnelle a pas si longtemps encore Hitler cet parvenue, hier soir, des États-Unis : le président Truman a annoncé à la presse que des savants et des ingénieurs américains, aidés par leurs collègues anglais, étaient parvenus à libérer l'énergie atomique. C'est la plus



Il y a quatre-vingt-un ans cette semaine, un avion américain, volant presque incognito au-dessus d'une ville japonaise, larguait une seule bombe qui la ra-sait entièrement. Trois jours plus tard, un autre avion américain détruisait une seconde ville.

Par Mitchell Zimmerman

Les bombes atomiques larguées sur Hiroshima le 6 août 1945 et sur Nagasaki le 9 août 1945 ont tué 100 000 personnes sur le coup. À la fin de l'année, 100 000 autres personnes succombaient aux maladies dues aux radiations, aux brûlures et aux autres blessures causées par les explosions. Plus de 90 % étaient des civils.

Hiroshima, le 6 août 1945

Le motif invoqué pour justifier le massacre de toutes ces personnes était un mensonge. L'affirmation selon laquelle il aurait fallu larguer des bombes atomiques pour éviter les pertes effroyables que les troupes américaines auraient subies lors d'une invasion de l'archipel japonais était fausse – et les décideurs américains le savaient lorsqu'ils ont pris la décision de larguer les bombes.

Grâce au décodage des codes militaires japonais par les États-Unis, les services de renseignement américains apprirent en juillet 1945 que le gouvernement japonais avait déjà contacté l'Union soviétique, alliée des États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale, pour discuter d'une capitulation. Les Japonais espéraient avant tout s'assurer que la demande de capitulation sans condition des Alliés n'exige pas l'abdication de l'empereur du Japon – une condition que les États-Unis acceptèrent sans difficulté.

Le Japon cherchait à mettre fin à la guerre

Comme Gar Alperovitz l'explique de manière convaincante dans son

livre, Atomic Diplomacy: Hiroshima and Potsdam, la destruction des deux villes japonaises était liée à la politique émergente de la guerre froide, et non à la volonté d'éviter une invasion des îles japonaises.

Ceux qui ont pris cette décision savaient que le Japon cherchait à mettre fin à la guerre et pensaient que l'entrée en guerre de l'Union soviétique, après la victoire des Alliés en Europe, suffirait probablement à précipiter la capitulation du Japon.

Une étude des services de renseignement américains, longtemps restée secrète et classée top secret en 1946, a confirmé que ce ne sont pas les explosions atomiques qui ont mis fin à la guerre, mais la déclaration de guerre de la Russie contre le Japon le 8 août 1945 et les mouvements de troupes soviétiques.

L'amiral de la flotte Leahy : « Les Japonais étaient déjà vaincus et prêts à capituler... L'utilisation de cette arme barbare... n'a apporté aucune aide concrète dans notre guerre contre le Japon. »

La Russie, absorbée par la lutte à mort contre l'Allemagne nazie, n'avait pas participé à la guerre contre le Japon jusqu'alors. Mais en juillet 1945, lors d'une conférence à Potsdam, en Allemagne occupée, le président Harry Truman obtint de Staline la promesse de rejoindre le conflit contre le Japon impérial.

« Finis les Japonais quand ça arrivera », observa Truman dans son journal de guerre manuscrit en juillet 1945. « Nous mettrons fin à la guerre un an plus tôt maintenant », écrivit-il dans une lettre à peu près à la même époque. « Pensez à tous les enfants qui ne seront pas tués. »

Les dirigeants militaires américains ont confirmé que le bombardement atomique n'était pas nécessaire. Le commandant suprême des forces alliées, le général Dwight D. Eisenhower (futur président Eisenhower), a conclu que « le Japon était déjà vaincu et que le largage de la bombe était totalement inutile... et n'était plus indispensable pour sauver des vies américaines ».

L'amiral de la flotte William Leahy, alors chef d'état-major de Truman, partageait cet avis : « Les Japonais

étaient déjà vaincus et prêts à capituler... L'utilisation de cette arme barbare... n'a apporté aucune aide concrète dans notre guerre contre le Japon. »

Truman n'a pas hésité à larguer les bombes malgré tout. « La bombe atomique n'était pas une "grande décision" », a-t-il déclaré 15 ans plus tard.

Une période d'atrocités

La Seconde Guerre mondiale fut une période d'atrocités. La seconde guerre sino-japonaise – la guerre de conquête menée par le Japon contre la Chine de 1937 à 1945 – causa, selon les estimations, entre 10 et 20 millions de morts. L'Allemagne nazie assassina six millions de Juifs européens. Les Allemands massacrèrent également deux millions de soldats russes capturés, les laissant mourir de faim. On peut également citer le massacre de Nankin, la destruction de Dresde, la famine du Bengale en 1943 et les bombardements incendiaires de Tokyo et de soixante autres villes japonaises.

Face à ces horreurs indicibles, la mort atomique de deux cent mille civils japonais reste gravée dans les mémoires car ils furent les premières victimes mondiales de la guerre nucléaire – et leurs morts inutiles, justifiées par un tissu de mensonges, ont inauguré une ère de péril pour toute l'humanité.

Les mensonges et les dangers n'ont pas cessé avec la fin de la Seconde Guerre mondiale. Comme nous aurions dû le comprendre, les armes nucléaires ont la fâcheuse tendance à engendrer des mensonges.

Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, le régime Bush a créé de toutes pièces le mythe selon lequel l'Irak possédait l'arme nucléaire, prétexte pour envahir et occuper ce pays riche en pétrole. Or, l'Irak ne disposait ni de l'arme nucléaire ni d'aucune autre arme de destruction massive. Les néoconservateurs qui ont encouragé l'invasion de l'Irak (et incité Bush à envahir également l'Iran) ont manipulé des renseignements douteux pour alimenter la peur d'une menace imaginaire.

Le prix de ces mensonges fut élevé. Au final, l'occupation américaine de l'Irak a coûté aux États-Unis des milliers de milliards de dollars et la vie de milliers de soldats américains, et a causé la mort de centaines de milliers de civils irakiens.

Cette année, le président Trump a renoué avec le rêve de la droite de renverser le gouvernement iranien, mentant une fois de plus sur les armes nucléaires pour justifier une guerre totalement inutile. Le président Trump et ses conseillers ont affirmé que l'Iran était sur le point de se doter de l'arme nucléaire et développait des missiles à longue portée capables d'atteindre prochainement les États-Unis. Les agences de renseignement américaines ont confirmé que ces affirmations étaient mensongères.

La persistance des mensonges présidentiels concernant des menaces nucléaires fictives ne doit pas occulter les dangers bien réels de la prolifération nucléaire.

Les citoyens préoccupés par les menaces qui pèsent sur notre existence sur cette planète se sont, à juste titre, concentrés sur le changement climatique. Mais un monde de plus en plus soumis aux aléas du changement climatique et à ses conséquences – températures extrêmes, montée des eaux, tempêtes dévastatrices, incendies incontrôlables, destruction des récoltes, sécheresse, famine, flux de réfugiés et xénophobie – est un monde où des dirigeants désespérés et mégalomanes pourraient être tentés d'utiliser l'arme thermonucléaire. Et l'ère nucléaire pourrait bien s'achever, comme elle a commencé, par des mensonges.

NOTE

MITCHELL ZIMMERMAN EST AVOCAT, MILITANT SOCIAL DE LONGUE DATE ET AUTEUR. SES ÉCRITS SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES SUR SON COMPTE SUBSTACK, SOUS LE NOM DE REASONING TOGETHER WITH MITCHELL ZIMMERMAN.

M.Z

F
E
N
R
E
T
N
E



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

HOMMAGE À ALI KHERRAZ

Décédé le 7 août 2024, à l'âge de 87 ans. Qui n'a pas fre-donné la chanson "Ya khali ya khali" ou encore "Yazin el aâli" de Ali Kherraz, enregistrées à la radio à Paris dans les années 60 et dont la musique a été composée par le prestigieux Misoum. Le chanteur Ali Kherraz est né le 28 septembre 1937 à Béjaïa. Très tôt, il commença à s'intéresser à la musique orientale, particulièrement égyptienne avec les chansons de Mohamed Abdelouahab. A l'âge de quinze ans, il déserta les bancs de l'école pour aller rejoindre les scouts (SMA). C'est là qu'il commença à composer ses chansons kabyles avec la collaboration de son ami intime Aït Athmane. Ainsi, tous les deux, ils optèrent pour la musique égyptienne et c'est à partir de ce moment qu'Ali Kherraz connaîtra beaucoup de succès. Il participera à une multitude de soirées où sa personnalité fut mise à rude épreuve par le public bédjaoui du théâtre municipal de la ville qui exigera de lui un artiste plus illustre que lui, Mohamed Abdelouaheb. Par sa ténacité, sa voix et son talent, Kherraz a pu faire ainsi sa première véritable percée dans le monde de la chanson. En 1952, il a chanté en compagnie de El Hadj M'hamed El Anka et de Amraoui Missoum à l'occasion de l'accession de la JSMB en division Honneur, toujours au théâtre municipal de Béjaïa. En 1954, Ali quitta les scouts

et partit à Alger. Il fera connaissance avec Nourredine Ameziane dit Cheikh Nourredine, Belhanafi... et ce, jusqu'en 1959 où il prit la décision cette fois d'émigrer en Hexagone afin de rencontrer le grand Amraoui Missoum. Celui-ci l'aidera à se produire sur les ondes de Radio-France où il animera plusieurs émissions en interprétant des chansons kabyles toujours avec de la musique égyptienne. En 1962, avec le mouvement du renouveau qu'Ali Kherraz préparait déjà au cours des années 50, l'école moderne domine la chanson égyptienne et confère à celle-ci une dimension au niveau arabe et maghrébin. Les emprunts de la musique kabyle se manifestent par l'introduction de nouveaux instruments de musique et par un bouleversement de l'orchestration. L'on voit beaucoup de violoncelles, de guitares et de mandolines dans les orchestres où le luth, le kanoun (cithare orientale) et la nai (flûte orientale) ne tiennent plus le haut du pavé. C'est l'entrée en force de l'harmonie musicale et même vestimentaire. En 1963, Ali Kherraz s'est lassé du genre égyptien et retournera à la source. Il interprétera le folklore kabyle en enregistrant deux chansons : "Ya khali ya khali" et "Ya zin el aâli", mises en musique par Missoum. En 1964, il entamera beaucoup de tournées en France en compagnie d'autres chanteurs tels que Allaoua Zerrouki, Salah Saâdaoui, Akli Ya-



hien et Dahmane El Harrachi. C'est à partir de ces tournées que Kherraz, à lui seul, ne suffit pas et doit être accompagné de solides expériences et études musicales et ce, par un travail de titan. Le secret du succès des géants de la chanson qu'il a côtoyés et d'autres encore ne réside pas ailleurs. Grâce à ses qualités, Ali Kherraz faisait ou arrivait à faire oublier sa lacune principale, son incapacité à chanter le style arabe et à improvi-

ser sur scène. En 1968, il rentre en Algérie et s'installera à Alger où il organisa des galas et des soirées. Une année plus tard, en 1969, il revient définitivement à Bgayet. Depuis cette date, Ali Kherraz décida de raccrocher. Il a à son actif plus d'une cinquantaine de chansons. Paix à son âme

Publié par A.Hammouche sur Facebook, dans le Journal des artistes, le 7 aout 2026.

L'HYÈNE ET L'OMBRE DE L'ARBRE

Il se dit qu'une jeune hyène vivait dans une forêt, sous l'ombre d'un arbre. En bonne santé, son cœur était fixé sur le confort, au point que la paresse devenait plus aimée pour elle que la nourriture elle-même. À l'aube, quand le soleil s'apprêtait à se lever, et que les hyènes erraient dans les plaines et les vallées à la recherche de proie, tournaient des rochers et suivaient les traces des proies, la hyène paresseuse quant à elle étirait son corps dans l'ombre de l'arbre, et fermait les yeux, en disant à elle-même : – « Pourquoi devrais-je fatiguer mon corps ? Les autres reviendront avec ce qu'elles ont attrapé, et certainement je recevrai une part de leur chasse. » Elle dormait jusqu'au lever du soleil au-dessus de l'horizon, puis elle se levait, s'étirait, et errait sous les arbres, pour des restes de nourriture. Et si elle ne le faisait pas, elle attendait le retour de la chasse d'une de ses compagnons pour satisfaire sa faim. Des années se sont écoulées, jusqu'à ce qu'une année, une rude sécheresse est intervenue. Les puits se sont asséchés. Les proies sont devenues rare à trouver. Et pour obtenir une bouchée, il fallait de la patience et la force. Avant le lever du jour, toutes les hyènes : jeune comme adulte se levèrent, et sortirent à la recherche de proies dans les brousses et les plaines. Mais la hyène paresseuse resta toujours sous l'ombre de arbre, souriante : – « Ai-je besoin de sortir ? Un compagnon reviendra avec de la nourriture, et je prendrai comme je l'ai toujours fait. » Elle continua à attendre...



Le soleil se leva... Puis il bougea... Puis il disparut derrière les montagnes... Et aucun animal ne se présenta pour l'aider ce jour là. Chacun avait à peine réussi à remplir son ventre. Cette nuit-là, l'hyène fut consommée par la faim, et elle ne goûta à rien d'autre que la douleur du regret d'aller chasser. Quand le lendemain arriva, elle dit : – « Peut-être que hier était une exception. » Alors elle resta au même endroit une fois de

plus comme elle l'avait fait toutes les fois... La nuit arriva, et aucun animal ne lui apporta une part de sa chasse. Cela se répéta jour après jour, jusqu'à ce que ses forces commencèrent à lui lâcher, et ses jambes commencèrent à trembler, et elle apprit : « quiconque était habitué à attendre de la nourriture perdra même la capacité de la chercher. » Elle se leva pour la première fois à l'aube, et marcha dans les chemins accidentés, poursuivant des traces de proie, et portant la fatigue, jusqu'à ce qu'elle attrape une part de nourriture de sa chasse. Quand elle mangea cette part, elle trouva en elle une douceur qu'elle n'avait pas trouvée dans tout ce qu'elle recevait auparavant des autres, et dit-elle : – « Quelle nourriture est plus douce si elle vient après l'effort, et quelle affamité est plus appropriée si elle est le fruit de la paresse. » À partir de ce jour, la hyène n'a plus jamais été vu allonger sous l'ombre de l'arbre à l'aube. Elle était désormais la première à sortir pour chasser. Elle sut que la forêt ne nourrit pas ceux qui attendent, mais nourrit ceux qui s'efforcent.

LEÇON DE MORALE : Quiconque est habitué à attendre de la nourriture aura une longue faim, et quiconque fait de l'effort son habitude trouvera sa nourriture et sa dignité.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 6 août 2026

LA CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA VUE PAR LE MÉDIA ESPAGNOL RTVE

ELLE A PORTÉ UN SÉRIEUX COUP À LA PROPAGANDE DU MAROC

La crise migratoire qui a secoué Ceuta, fin juillet dernier, avec l'entrée, en quelques jours, de plus de 60.000 migrants illégaux dans l'enclave espagnole, a porté un sérieux coup à la propagande marocaine et mis à nu le mépris du Makhzen envers ses citoyens, soutient un média espagnol.

Dans un article mis en ligne samedi, le média RTVE estime que les images montrant des milliers de Marocains fuyant leur pays "représentent un coup dur pour la propagande de la monarchie qui a toujours tenté de vendre des réalisations fictives, supposées bénéficier essentiellement au peuple".

"Les images parlent d'elles-mêmes : des enfants, des personnes âgées, des mineurs et même des bébés ont été exposés à cette situation. Cela a réduit à néant toute la propagande du régime diffusée par ses médias, y compris les succès récents de l'équipe nationale lors de la Coupe du monde", assure Hicham Mansouri, journaliste d'investigation marocain exilé en France, cité dans l'article.

Le journaliste rejoint la thèse de la majorité des observateurs qui pensent que l'entrée de milliers de migrants illégaux à Ceuta depuis le Maroc en seulement quelques jours, a été activement encouragée par les services marocains.

"Ce qui s'est passé à Ceuta est une manifestation massive contre un système socio-économique



extrêmement corrompu et un régime autoritaire et méprisant envers son peuple", dénonce Maati Monjib, historien et professeur d'université. "Aziz Akhannouch a présidé le

gouvernement le plus oligarchique depuis les années 1980. Il s'agit d'un cabinet qui a fait des rentes, des prébendes publiques et du favoritisme un système de gouvernement", ajoute-t-

il, précisant que l'argent sale a été massivement utilisé lors des différentes échéances électorales dans ce pays.

Fouad Abdelmoumni, économiste marocain, anticipe, quant à lui, une nouvelle propagande du makhzen après la crise de Ceuta. "On vendra aux Marocains l'illusion d'une incertitude sur la responsabilité de leur Etat dans cette tragédie humaine et on en minimisera la portée. On défendra de grands desseins stratégiques, comme la préparation des conditions pour obliger l'Espagne à abandonner les enclaves et les îles voisines", dit-il. Le journaliste marocain installé à Barcelone, Ali Lmrabet, constate, pour sa part, que les autorités marocaines n'ont pas présenté leurs condoléances publiques aux familles des victimes mortes par noyade ou dans des bousculades lors de la traversée vers Ceuta. "Il y a au Maroc un silence scandaleux sur ce qui s'est passé à Ceuta. Que vaut la vie d'un sujet au Maroc ? Rien. Zéro ", répond-il avec amertume.

Hicham Mansouri qualifie ce mutisme institutionnel d'"irresponsable" et de "scandaleux".

RA

CAMPAGNE NATIONALE DE NETTOYAGE

ELLE SE POURSUIT À TRAVERS LES DIFFÉRENTES WILAYAS DU

La campagne nationale de nettoyage se poursuit, pour le deuxième jour consécutif, à travers les différentes wilayas du pays, avec la participation des différents services locaux, des établissements publics, des communes et des citoyens, indique samedi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Cette campagne intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à "intensifier la

mobilisation sur le terrain, améliorer la propreté de l'environnement et promouvoir le cadre de vie des citoyens", précise le communiqué.

Cette campagne "se poursuit à travers des opérations de nettoyage et d'entretien des différents quartiers résidentiels, rues, places publiques, trottoirs, espaces verts et abords des routes, ainsi que le nettoyage des axes des routes nationales et de chemins de wilaya, le curage et le dégagement des avaloirs et des réseaux d'assainissement, outre l'enlèvement des déchets et des différents

détritus", ajoute la même source.

A noter que ces opérations se poursuivent avec la participation des différents services locaux, des établissements publics et des communes, ainsi que des citoyens et des associations, reflétant "une mobilisation constante sur le terrain pour ancrer la propreté de l'environnement et préserver l'esthétique des villes", conclut le communiqué.

RA

FOOT/ CAN-2026 FÉMININE (QUARTS DE FINALE)

L'ALGÉRIE BAT LA CÔTE D'IVOIRE (2-1) ET SE QUALIFIE EN DEMI ET AU MONDIAL BRÉSILIEN

La sélection algérienne féminine de football s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, ainsi que pour la Coupe du monde 2027 au Brésil, en battant la Côte d'Ivoire (2-1, mi-temps : 0-1), samedi au terme du premier quart de finale de la compétition.

Les Ivoiriennes ont ouvert le score à la demi-heure de jeu par l'intermédiaire d'Akissi Konan (30e).

Les Algériennes avaient été contraintes d'effectuer un premier changement dès la 20e minute, après la sortie sur blessure de l'attaquante Sofia Bekhalel, remplacée par Morgane Ikene.

Au retour des vestiaires, les "Vertes" ont réussi à remettre les pendules à l'heure grâce à Inès Khiri, auteure d'un tir lobé qui a trompé la gardienne ivoirienne (58e).

La Côte d'Ivoire a ensuite manqué une belle opportunité de reprendre l'avantage, Rebecca Elloh voyant son penalty repoussé par le poteau (62e).

Portée par une nette domination, l'Algérie a finalement pris les devants deux minutes plus tard grâce à Amira Ould



Braham, qui a donné l'avantage aux siennes d'un tir lointain (64e).

La Côte d'Ivoire, de son côté, a disputé la seconde période en infériorité nu-

mérique après l'expulsion de N'sira Ouedraogo peu avant la pause (42e).

Cette victoire permet à l'Algérie de décrocher une qualification historique à la

fois pour les demi-finales de la CAN et pour la Coupe du monde 2027, qui se déroulera au Brésil du 24 juin au 25 juillet 2027.

En demi-finale, les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti affronteront le vainqueur du quart de finale entre le Cameroun et le Nigeria, prévu dimanche à 18h00. La demi-finale est fixée au mercredi 12 août.

Pour le Mondial-2027, le Brésil, pays hôte, ainsi que l'Australie, le Japon, les Philippines, la République populaire démocratique de Corée, la République de Corée et la République populaire de Chine (AFC), l'Argentine et la Colombie (CONMEBOL), la Nouvelle-Zélande (OFC), l'Allemagne, le Danemark, la France et l'Espagne (UEFA), ont déjà assuré leur qualification. La CAF aura quatre qualifiés directs pour le Mondial, l'Algérie ainsi que trois autres qui seront connus à l'issue des derniers quarts de finale prévus samedi soir et dimanche.

32 pays prendront part au Mondial pour la première de l'histoire de la compétition.

RS